



2017

BARO' MÉTROPOLE

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE
& 13 MÉTROPOLES À LA LOUPE

*Analyse comparée des situations
métropolitaines 2017*



GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

SOMMAIRE

04 LE BARO'MÉTROPOLE NOUVELLE FORMULE

05 COMMENT LIRE LE BARO'MÉTROPOLE ?

06 UNE MÉTROPOLE EN CONSTRUCTION

08 LES MÉTROPOLES : UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

10 GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE : UNE MÉTROPOLE ATYPIQUE ?

12 AXE 1 : UNE MÉTROPOLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ENSEMBLE

14 COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

16 VULNÉRABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

18 AMÉNAGEMENT DURABLE

20 LOGEMENT POUR TOUS

22 SERVICES DU QUOTIDIEN

24 AXE 2 : UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

26 MOBILITÉ DURABLE

28 CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POLLUTIONS

30 RESSOURCES NATURELLES

32 AXE 3 : UNE MÉTROPOLE INNOVANTE, CRÉATIVE ET ATTRACTIVE

34 EMPLOI

36 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

38 RAYONNEMENT

40 ATTRACTIVITÉ

42 AXE 4 : UNE MÉTROPOLE FÉDÉRATRICE ET PARTICIPATIVE

44 GOUVERNANCE

46 EN SYNTHÈSE, UNE MÉTROPOLE...

48 GLOSSAIRE, DÉFINITIONS, ACRONYMES

50 SOURCES

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Voici la nouvelle mouture du Baro'Métropole. Trois ans ont passé depuis son actualisation en 2014 (alors, le Baro'Métro) lors de l'extension du périmètre de notre collectivité (de 25 à 49 communes), à la veille de sa transformation en Métropole.

L'esprit du document n'a pas changé : il reste un outil d'observation et de comparaison de notre territoire métropolitain. Conçu avec rigueur, le Baro'Métropole veut apporter des éléments de connaissance et des éclairages sur la situation objective de la métropole, et c'est là son originalité, en la comparant aux situations observées ailleurs. C'est une justesse de vue nécessaire pour apprécier un indicateur : ni bon ou mauvais en soi, il devient en revanche très instructif dans un cadre de comparaison ! Car alors, il fait apparaître les atouts et les contraintes de notre territoire, avec lesquels il nous faut composer pour inventer une action publique pertinente et efficace.

Notre démarche a essaimé en France et donné naissance à Métroscope : une observation collaborative et comparée des 15 métropoles françaises, à partir d'un socle d'indicateurs construits en commun. Ce réseau, à l'exception de Paris, constitue le nouveau panel du Baro'Métropole et lui confère une valeur ajoutée certaine.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, nous œuvrons à la construction métropolitaine. Nous avons la responsabilité quotidienne de développer notre territoire et de permettre à chacune et chacun d'y vivre mieux, selon les priorités d'action et de progrès que nous avons choisies : bâtir une métropole où il fait bon vivre ensemble, qui réussit sa transition énergétique et écologique, toujours plus innovante et attractive et surtout, largement fédératrice et participative.

Ce sont ces axes, en toute logique, que le Baro'Métropole s'est attaché à passer à la loupe : aujourd'hui, quelle est notre situation par rapport aux autres métropoles françaises ? Quels sont nos points de vigilance et nos marges de progression ? Avons-nous vraiment l'envergure de nos ambitions métropolitaines ?... Au jeu des comparaisons, Grenoble-Alpes Métropole tient parfaitement son rang, nous n'en doutions pas, mais avec parfois un profil atypique et des singularités fortes. Atout ou contraintes, mais aussi opportunités ?

Mieux connaître notre métropole, au travers d'analyses incontestables et en s'attachant à croiser les angles de vue, est un impératif. Les indispensables comparaisons nationales sont ici complétées de données locales. L'occasion de mettre en lumière la grande diversité de notre territoire : si, pour comparer, on utilise souvent des moyennes, il est indispensable de mettre en regard des cartes décrivant les particularités de nos communes et de nos quartiers.

Rayonnante ou solidaire ? La question ne se pose pas. Notre métropole se doit d'être les deux. Le Baro'Métropole multiplie les focales, comme autant d'occasion de croiser les enjeux, les thématiques. C'est un outil essentiel pour nous tous, élus et plus largement acteurs du territoire métropolitain grenoblois ; une invitation à s'interroger, dialoguer, se projeter et à renforcer la pertinence et l'efficacité de nos politiques publiques.

Pour aller vers la métropole que nous voulons construire demain, ensemble.

Christophe Ferrari et Alberte Dessarts

Président de Grenoble-Alpes Métropole et Vice-présidente à l'évaluation des politiques publiques

UN OUTIL POUR SE COMPARER AUX AUTRES MÉTROPOLES

LE BARO'MÉTROPOLE NOUVELLE FORMULE

Le Baro'Métro a été initié en 2011 par Grenoble-Alpes Métropole qui souhaitait disposer d'un outil transversal de comparaison des situations territoriales. Rebaptisé Baro'Métropole, il est aujourd'hui porté par la Mission stratégie et innovation publique avec le concours de l'ensemble des observatoires du territoire fédérés dans l'OBS'y et sous maîtrise d'œuvre de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise. De longue date, Grenoble-Alpes Métropole s'est dotée d'outils d'observation thématique diversifiés, ainsi que d'un système d'évaluation et de suivi des politiques publiques. Inspiré à l'origine du Baro'Métropole Rennais et désormais intégré à la démarche nationale Métroscope, le Baro'Métropole est un outil complémentaire, d'une autre nature.

LE BARO'MÉTROPOLE EST UN OUTIL DE MESURE

À partir de sources diverses, le Baro'Métropole 2017 rassemble et compare des données de contexte locales et des données issues du panel des 14 métropoles de province (au 1^{er} janvier 2016). Les indicateurs-clés qui sous-tendent l'observation sont identiques pour toutes les métropoles françaises, ce qui facilite grandement la comparaison et renforce la fiabilité de l'analyse. Chaque indicateur permet de connaître la position de la métropole grenobloise dans le panel et d'en tirer les conclusions utiles pour son territoire. Autant que possible, des indications d'évolution ont été introduites.

PEUT-ON COMPARER LA VERSION 2012 ET SON ANNEXE DE 2014 AVEC CELLE DE 2017 ?

En apparence proches, les deux versions du Baro'Métropole ne peuvent être comparées dans la perspective de mesurer des évolutions. Pour différentes raisons :
> **structurellement**, la V1 était conçue autour des axes de l'Agenda 2014. Des axes nécessairement revisités dans le cadre de la construction métropolitaine et de l'élaboration en cours du projet métropolitain ;
> **le panel de comparaison n'est également plus le même** : 12 agglomérations avaient initialement été choisies pour leurs caractéristiques proches de l'agglomération grenobloise. Pour la V2, c'est un choix radicalement différent qui a été fait, en sélectionnant le panel de comparaison en fonction du statut : comparer Grenoble aux 13 autres métropoles de province ;
> **enfin les sources et les données de calcul, les méthodes statistiques, ont évolué**. Grâce au travail des observatoires, on dispose localement de données plus récentes, plus pertinentes et plus précises (ex. le revenu disponible). Le Baro'Métropole n'est donc pas une actualisation, mais bien une nouvelle formule.

LE BARO'MÉTROPOLE N'EST PAS UN OUTIL D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

On ne peut pas tracer des relations de causalité entre ce que fait la Métropole et l'évolution des indicateurs de contexte socio-économiques et environnementaux présentés (par exemple, l'évolution du taux de chômage, dans un contexte de mondialisation et au regard des tendances lourdes générales, ne peut être imputé – seulement – à l'action de la collectivité).

Le Baro'Métropole brosse un portrait aussi complet et objectif que possible des situations locales, des atouts et contraintes du territoire sans préjuger de l'influence de telle ou telle action publique sur leur évolution.



OBSERV'AGGLO, MÉTROSCOPE, KÉSAKO ?

En parallèle du Pacte État-Métropoles, la Fédération des agences d'urbanisme (FNAU), France urbaine et l'Assemblée des communautés de France (AdCF), associées au Commissariat général à l'Égalité des Territoires (CGET), ont engagé une démarche de connaissance et d'observation en réseau des 15 métropoles françaises (au 1^{er} janvier 2016), permettant d'appréhender la diversité de leurs configurations, de leurs atouts territoriaux respectifs et de leurs modes de gouvernance. En 2016, la démarche « Observ'agglo » compare 36 agglomérations sur 50 indicateurs-clés. En 2017 « Métroscope », conçu avec le réseau des observateurs dans les agences d'urbanisme et les métropoles, se concentre sur les 15 métropoles, pour rendre compte des dynamiques métropolitaines.

MODE D'EMPLOI

COMMENT LIRE LE BARO'MÉTROPOLE ?

Le Baro'Métropole comprend **13 planches thématiques** fonctionnant en doubles-pages, structurées autour des **4 grandes priorités stratégiques** du mandat :

Une métropole où il fait bon vivre ensemble

Une métropole en transition énergétique et écologique

Une métropole innovante, créative et attractive

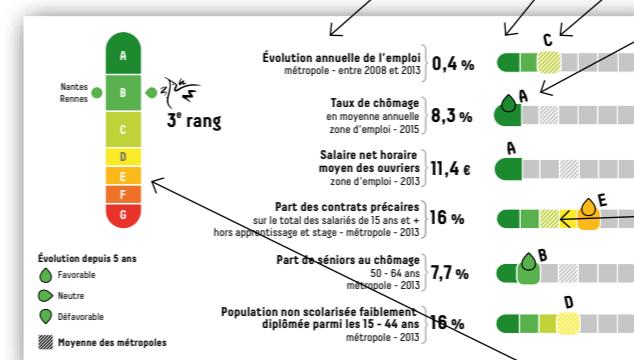
Une métropole fédératrice, constituée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Chaque planche est structurée de façon identique : une grille comparative permettant de situer la métropole grenobloise dans le panel au regard de quelques indicateurs-clés éclairant la thématique, une proposition d'analyse, des indicateurs locaux complémentaires pour mieux comprendre les spécificités locales.

PAGE DE GAUCHE : LA POSITION DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE AU SEIN DU PANEL

Elle est établie à partir de quelques indicateurs de référence (pour partie issus du Métroscope et complétés par d'autres informations). Pour chaque thématique et pour chacune des 14 métropoles, un score moyen est calculé, compris entre A (le plus favorable) et G (le moins favorable).

NB : concernant les indicateurs, les temporalités et les échelles (zones d'emploi, aire urbaine, aire administrative...) sont autant que possible homogènes. Par défaut, les choix ont été effectués selon l'échelle la plus pertinente.



PAGE DE DROITE : ÉCLAIRAGES LOCAUX (DONNÉES DU TERRITOIRE)

Repères chiffrés, éléments graphiques ou cartographiques, commentaires, visent à apporter des compléments d'information sur la thématique, spécifiques au territoire métropolitain. C'est une manière de dépasser les moyennes nécessaires à la comparaison et de décortiquer les spécificités et diversité du territoire métropolitain.

COMPRENDRE L'ÉTIQUETTE COMPARATIVE

Les barrettes horizontales illustrent les différents indicateurs choisis.

Les couleurs et la notation s'inspirent de l'étiquette énergie, selon un dégradé de vert (très bon) à rouge (alerte).

Pour chaque indicateur, un « score » (entre A et G) est affecté à Grenoble-Alpes Métropole.

Lorsque c'est possible, une indication d'évolution au cours des 5 dernières années est donnée par un curseur dont la pointe indique :

- Une situation qui s'est améliorée
- Une situation qui n'a pas évolué
- Une situation qui s'est dégradée

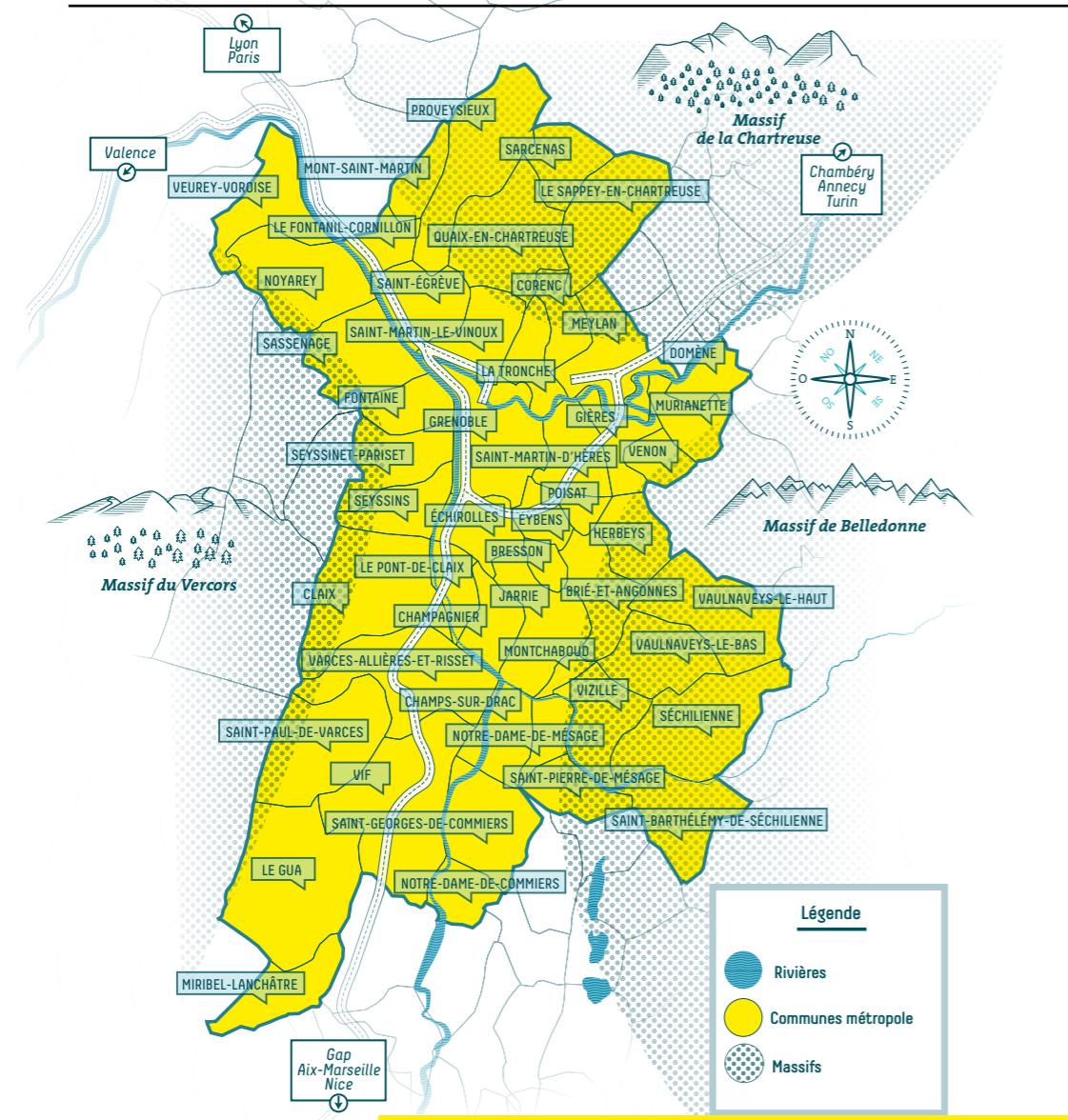
La case hachurée exprime la moyenne du panel qui, on le verra, n'est pas toujours à D, certains thèmes étant tirés vers le haut ou vers le bas par l'une ou l'autre des métropoles : cela permet non seulement de situer Grenoble-Alpes Métropole mais aussi de relativiser un score qui pourrait être jugé favorable ou défavorable.

La barrette verticale permet de visualiser la position de Grenoble-Alpes Métropole par rapport aux 3 métropoles ayant obtenu le meilleur score sur l'ensemble des indicateurs de la page.

CARTE D'IDENTITÉ DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

UNE MÉTROPOLE EN CONSTRUCTION

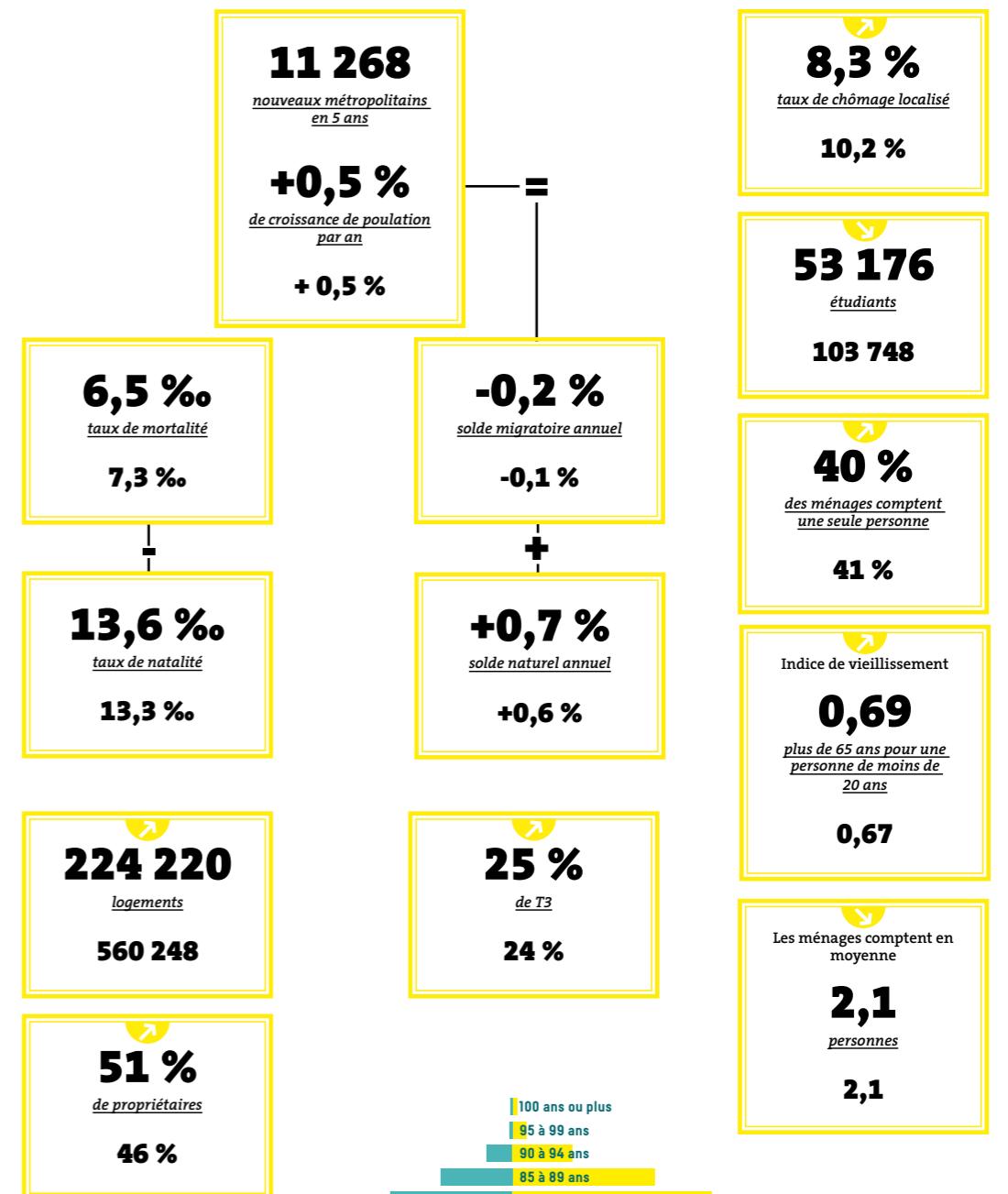
Entre ville, montagne et campagne, Grenoble-Alpes Métropole rassemble 450 000 habitants et 49 communes aux profils diversifiés. Elle a pris le statut de Métropole le 1^{er} janvier 2015. En entraînant notamment la définition de l'intérêt métropolitain en matière d'aménagement, de sport et de culture, elle s'est vu adjoindre en 2017, de nouvelles compétences au titre des lois MAPTAM et NOTRe.



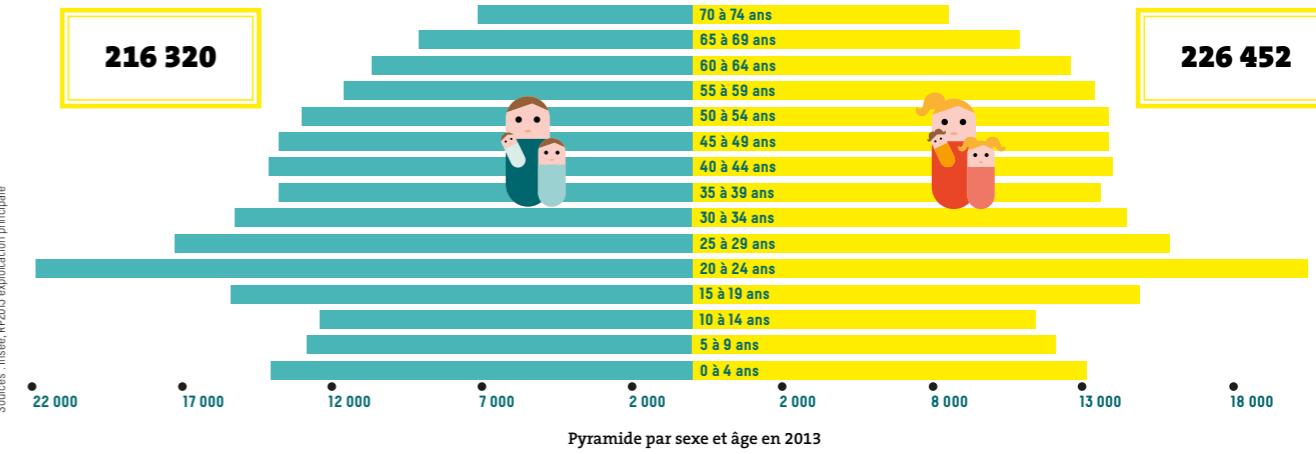
LES COMPÉTENCES DE LA MÉTROPOLE

- > Développement et aménagement économique, social et culturel
- > Aménagement de l'espace métropolitain
- > Politique de l'habitat
- > Politique de la ville
- > Gestion des services d'intérêt collectif
- > Protection et mise en valeur de l'environnement

Évolution 2008-2013 (↗) et comparaison à la moyenne des 15 métropoles (ex. : 10,2 %)



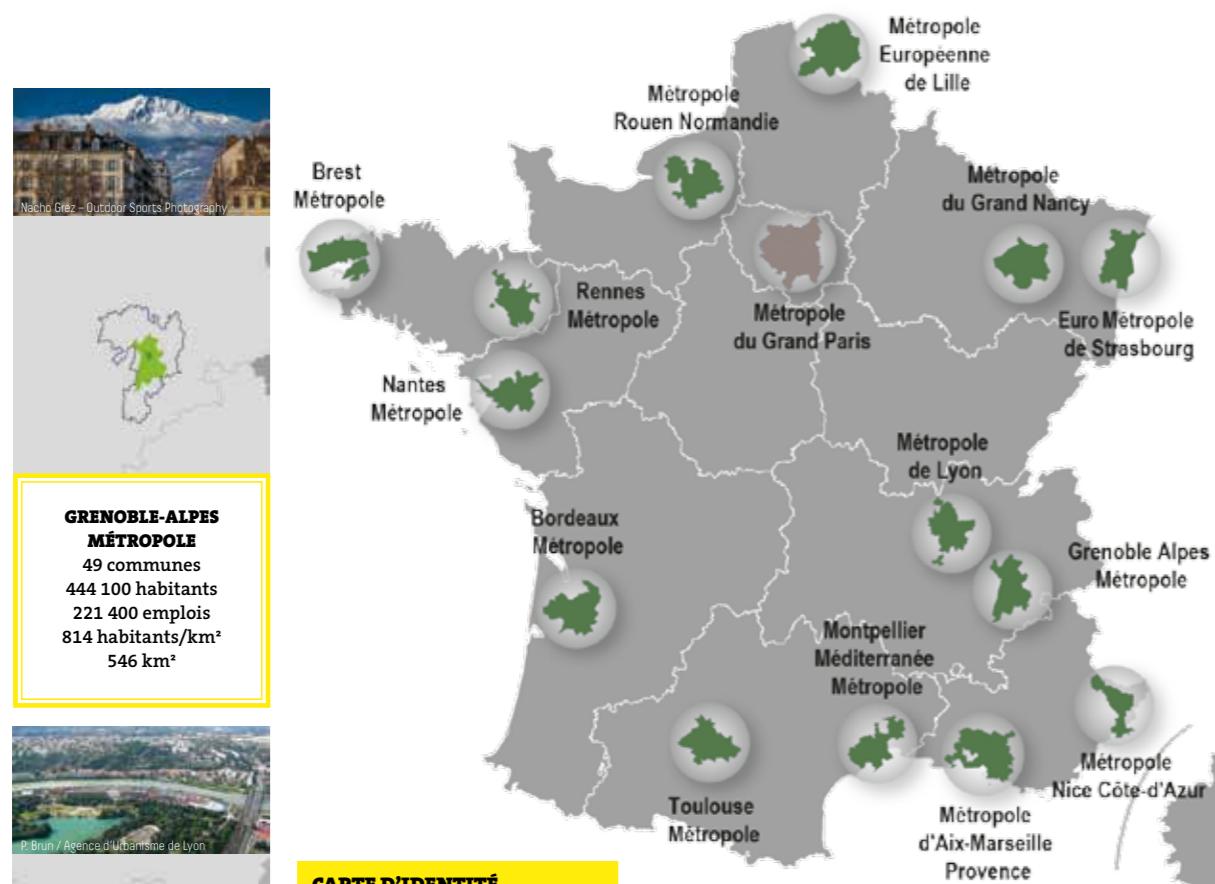
Sources : Insee, RP2013 exploitation principale



CARTE D'IDENTITÉ DU PANEL : LES 14 MÉTROPOLES DE PROVINCE

LES MÉTROPOLES : UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

Le Baro'Métropole ne s'inscrit pas dans une logique de classement entre métropoles. Il rassemble, met en perspective et compare les données des métropoles, d'où l'importance de garder à l'esprit ces 14 réalités territoriales et institutionnelles (hors grand Paris), avec leurs ressemblances et leurs divergences.



CARTE D'IDENTITÉ DES MÉTROPOLES

Données issues de l'enquête de recensement de la population de 2014. Périmètre des métropoles au 1^{er} janvier 2017. Toutes les cartes sont à la même échelle.

- Ville-centre
- Périmètre de la métropole
- Périmètre de l'aire urbaine
- Sous découpage pour Lyon et Marseille
- Région

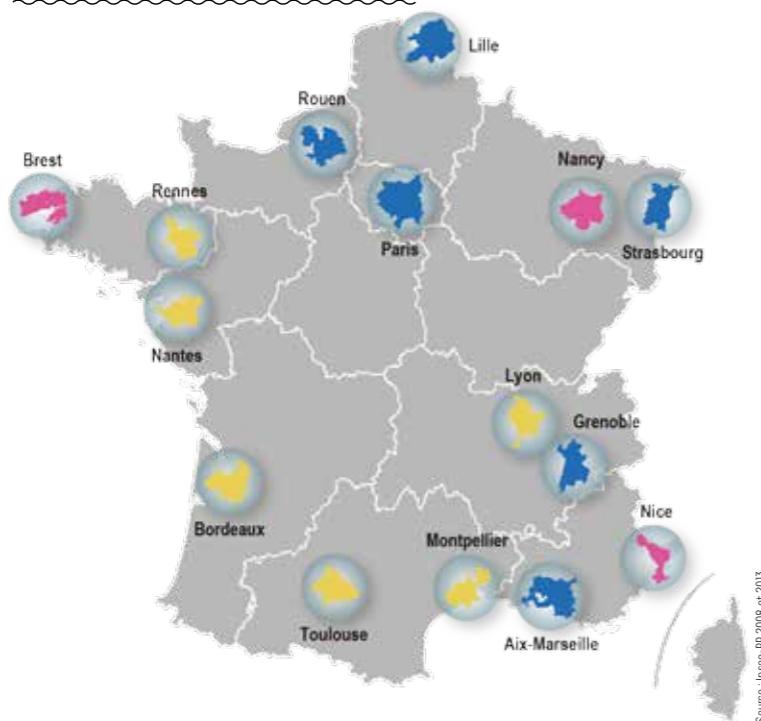
Ces illustrations sont issues du document « *MétroScope. 50 indicateurs clés pour les métropoles françaises* ». Le document est consultable sur le site de l'Agence d'urbanisme : www.aurg.org

 MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE 71 communes 489 900 habitants 227 200 emplois 738 habitants/km ² 664 km ²	 MÉTROPOLE DU GRAND NANCY 20 communes 254 800 habitants 136 500 emplois 1 790 habitants/km ² 142 km ²	 EURO MÉTROPOLE DE STRASBOURG 33 communes 484 200 habitants 246 800 emplois 1 434 habitants/km ² 338 km ²	 RENNES MÉTROPOLE 43 communes 432 900 habitants 239 400 emplois 614 habitants/km ² 705 km ²
 MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE 90 communes 1 139 900 habitants 509 800 emplois 1 760 habitants/km ² 648 km ²	 NANTES MÉTROPOLE 24 communes 619 200 habitants 331 900 emplois 1 183 habitants/km ² 523 km ²	 BORDEAUX MÉTROPOLE 28 communes 761 000 habitants 395 300 emplois 1 316 habitants/km ² 578 km ²	 TOULOUSE MÉTROPOLE 37 communes 746 900 habitants 435 300 emplois 1 630 habitants/km ² 458 km ²
 BREST MÉTROPOLE 8 communes 207 700 habitants 106 200 emplois 951 habitants/km ² 218 km ²	 MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE 31 communes 450 000 habitants 208 300 emplois 1 067 habitants/km ² 422 km ²	 MÉTROPOLE D'AIX-MARSEILLE PROVENCE 92 communes 1 859 900 habitants 739 600 emplois 591 habitants/km ² 3 149 km ²	 MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR 49 communes 538 600 habitants 209 500 emplois 367 habitants/km ² 1 466 km ²

CARTE D'IDENTITÉ DU PANEL : LES 14 MÉTROPOLES DE PROVINCE

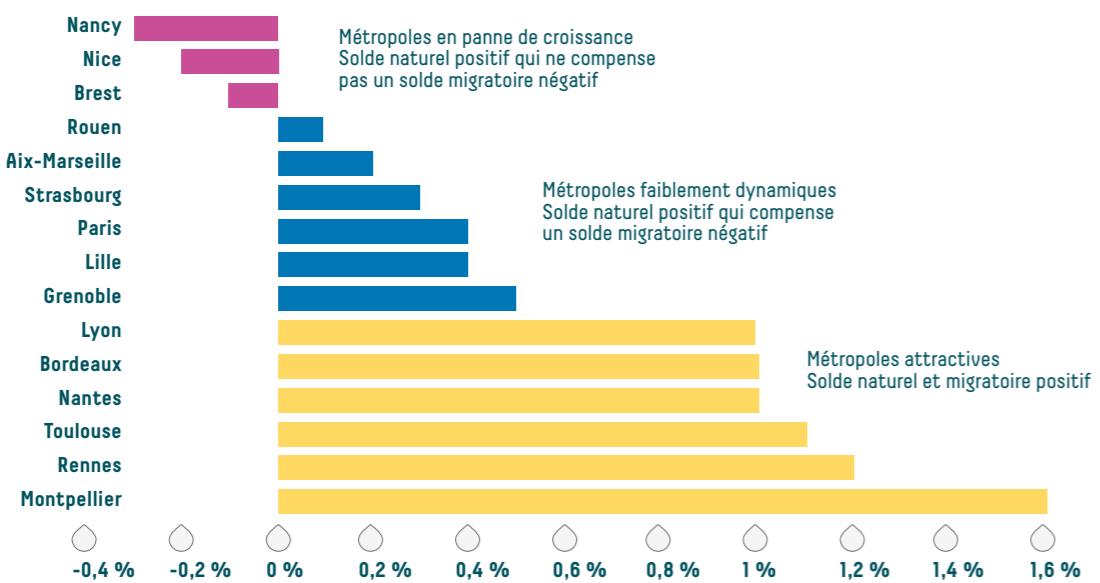
GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE : UNE MÉTROPOLE ATYPIQUE ?

Profil démographique des métropoles

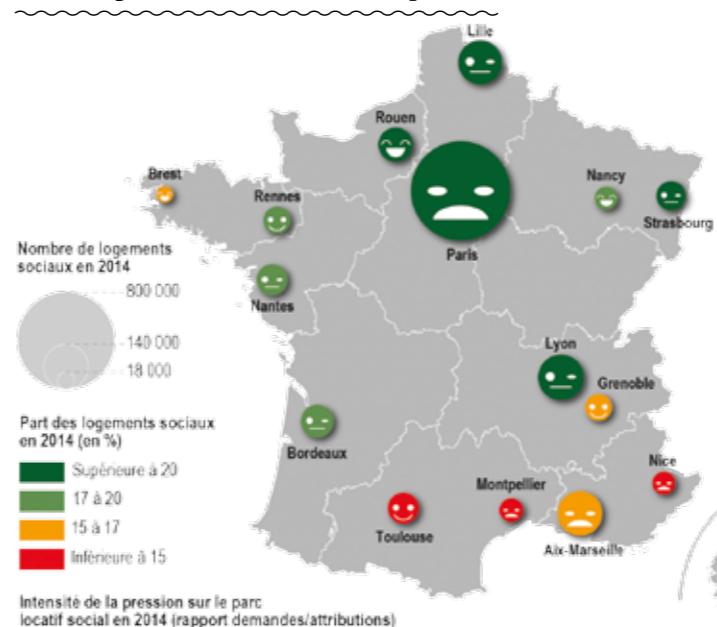


► La croissance démographique grenobloise se situe dans la moyenne des métropoles (0,5 % par an entre 2008 et 2013). Contrairement aux métropoles attractives, la croissance est portée uniquement par l'évolution naturelle, les échanges migratoires étant déficitaires.

Taux de variation annuel moyen de la population entre 2008 et 2013

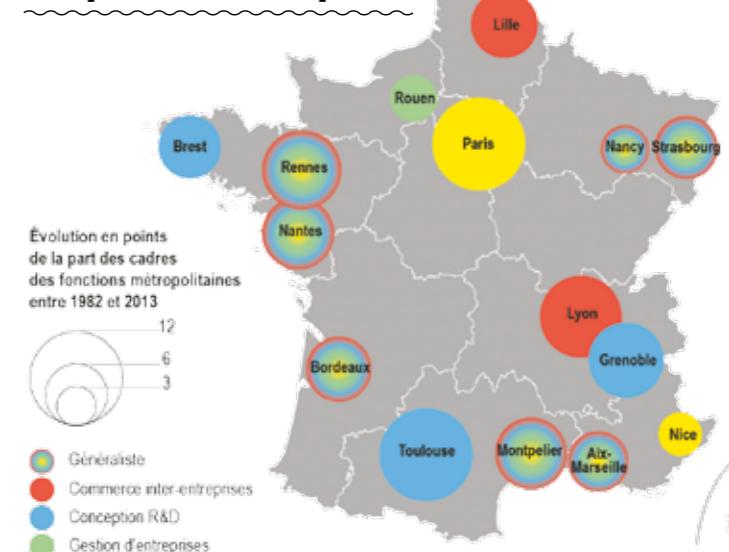


Part de logements sociaux et taux de pression



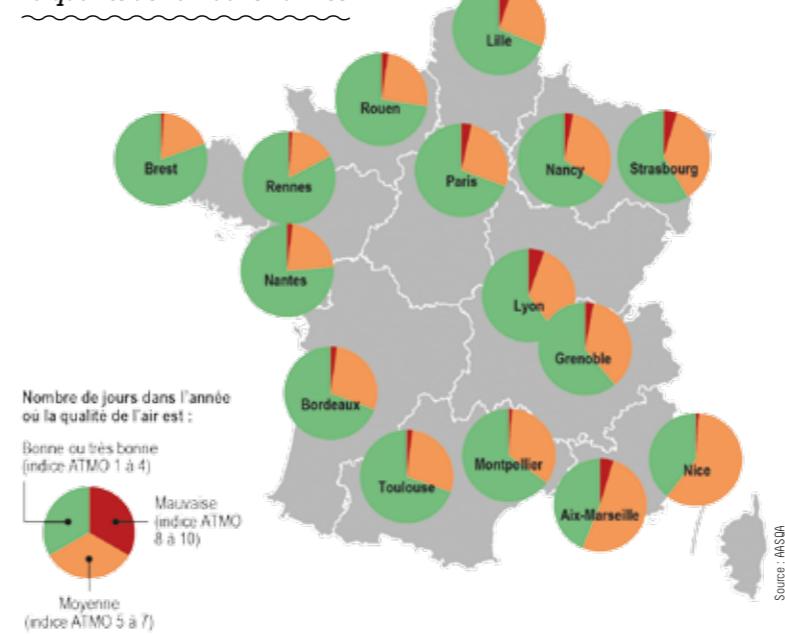
► Contrairement aux autres métropoles françaises, l'accès au logement social est plus facile à Grenoble : on compte 3,2 demandes pour 1 attribution alors que ce ratio est de 6,1 dans l'ensemble des métropoles.

Une progression des cadres des fonctions métropolitaines selon leur spécialité



11

La qualité de l'air dans l'année



► Avec 223 jours de bonne qualité de l'air, Grenoble est légèrement mieux placée que la moyenne (239). Mais, des tendances d'évolution montrent que la situation se dégrade à Grenoble comme dans la plupart des métropoles.

10



UNE MÉTROPOLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ENSEMBLE

PAGE 14
E COHÉSION SOCIALE
ET TERRITORIALE

PAGE 16
B VULNÉRABILITÉ
SOCIO-
ÉCONOMIQUE

PAGE 18
C AMÉNAGEMENT
DURABLE

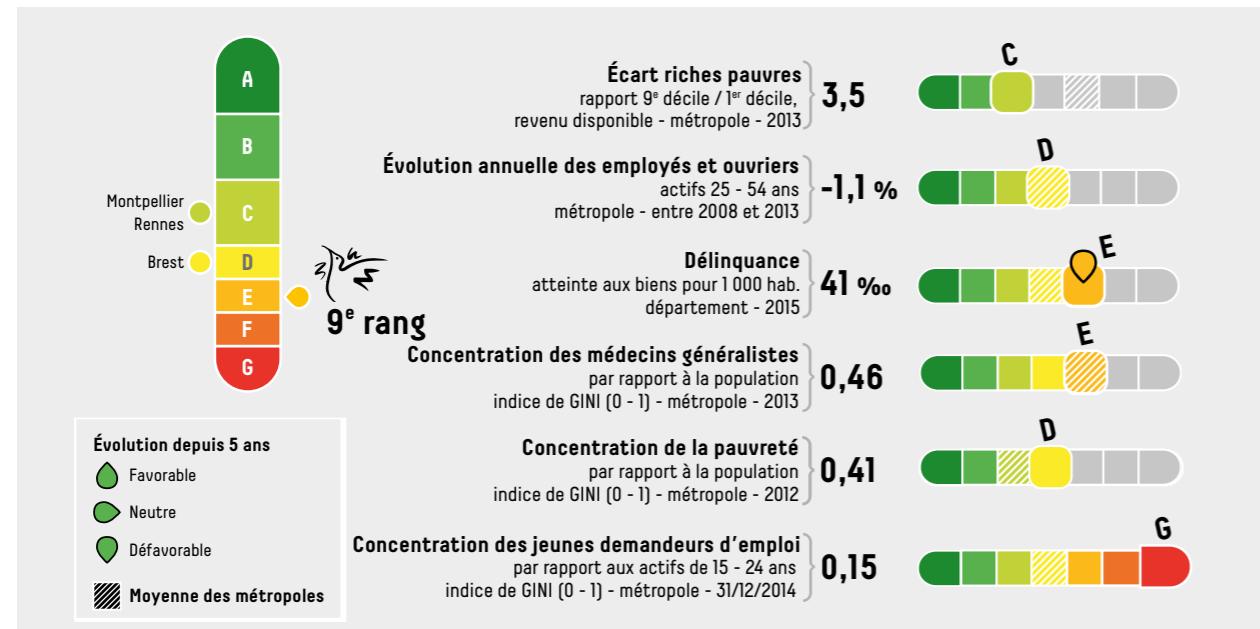
PAGE 20
C LOGEMENT
POUR TOUS

PAGE 22
C SERVICES
DU QUOTIDIEN

1.1

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Bâtir une agglomération solidaire et réduire les inégalités



La métropole grenobloise connaît une ségrégation socio-spatiale des populations défavorisées plus importante que les autres, avec davantage de poches de difficultés. En raison de son bon niveau de vie global, les disparités sociales sont d'autant plus visibles.

Ces indicateurs illustrent certaines des inégalités territoriales : mixité sociale, gentrification, concentration des difficultés, tranquillité publique et accès aux soins. Les indices de GINI mesurent la répartition territoriale d'un phénomène : plus il est proche de 1, plus il est également réparti.

LES PLUS AISÉS GAGNENT « SEULEMENT » 3,5 FOIS PLUS QUE LES PLUS PAUVRES. Après redistribution (impôts et prestations sociales), l'écart entre les revenus est très légèrement inférieur à la moyenne nationale : de ce point de vue, Grenoble-Alpes Métropole est moins inégalitaire que d'autres métropoles françaises. On constate les effets vertueux de la redistribution puisque, sans impôts et prestations, les 10 % les plus riches gagneraient 5,6 fois plus que les 10 % les plus pauvres. Comme partout, les inégalités sont plus marquées en milieu urbain et plus encore, dans les métropoles les plus dynamiques économiquement comme Toulouse, Montpellier ou Lyon : l'attractivité a ses revers.

TOUJOURS MOINS D'OUVRIERS ET D'EMPLOYS. La baisse de la population des ouvriers et employés se poursuit depuis 1990 : chaque année, ils sont 1,1 % de moins. La tendance est observée dans toutes les métropoles sauf Montpellier. Elle s'explique par la montée en qualification de la population, la mutation des modèles économiques et la désindustrialisation. Les classes populaires quittent les territoires urbains et vont s'installer plus loin... mais, signe encourageant, cette « éviction » est moins forte à Grenoble-Alpes Métropole, du fait de la construction de logements sociaux et collectifs

en ville. Ce résultat positif n'est cependant pas constaté pour les chômeurs et travailleurs pauvres, principales victimes des mutations du travail.

UNE DÉLINQUANCE IMPORTANTE ET CROISSANTE. L'Isère compte plus de faits d'atteinte aux biens que la plupart des départements du panel, et notamment la plus forte hausse entre 2011 et 2015. On peut faire l'hypothèse que ce triste record reflète l'activité des bandes organisées et mafieuses historiquement présentes dans ce département plutôt riche. La proximité de l'agglomération lyonnaise joue également, en lien avec l'augmentation constatée pour le Rhône.

UN TERRITOIRE ÉLARGI, PLUS RURAL ET DONC PLUS HÉTÉROGÈNE. En intégrant des communes rurales dans son nouveau périmètre, Grenoble-Alpes Métropole est devenue statistiquement plus inégalitaire. Le cœur urbain, comme partout, concentre davantage de services – ici l'exemple des médecins – mais aussi de besoins. La pauvreté et le chômage des jeunes sont, plus qu'ailleurs, concentrés dans certains quartiers. Les enjeux de solidarité entre territoires, mais aussi de mobilité, sont ici très visibles.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

1 770 €/mois

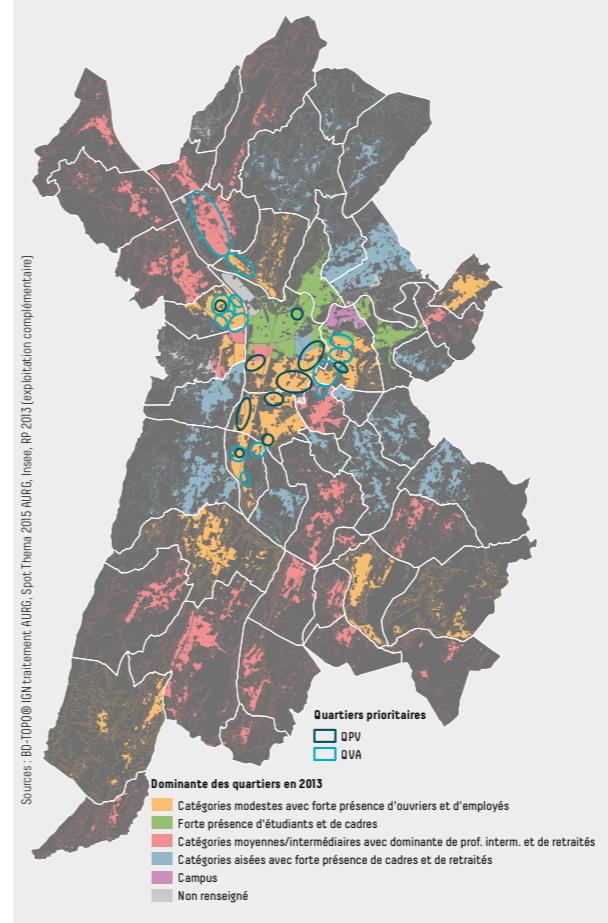
LES 10 % LES PLUS PAUVRES GAGNENT

920 €/mois

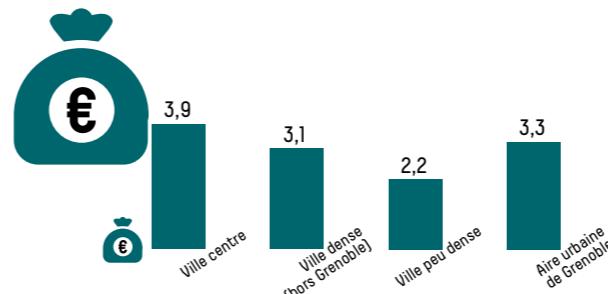
LES 10 % LES PLUS RICHES GAGNENT

3 210 €/mois

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES EN 2013



RAPPORT ENTRE LES 10 % LES MOINS RICHES ET LES 10 % LES PLUS RICHES



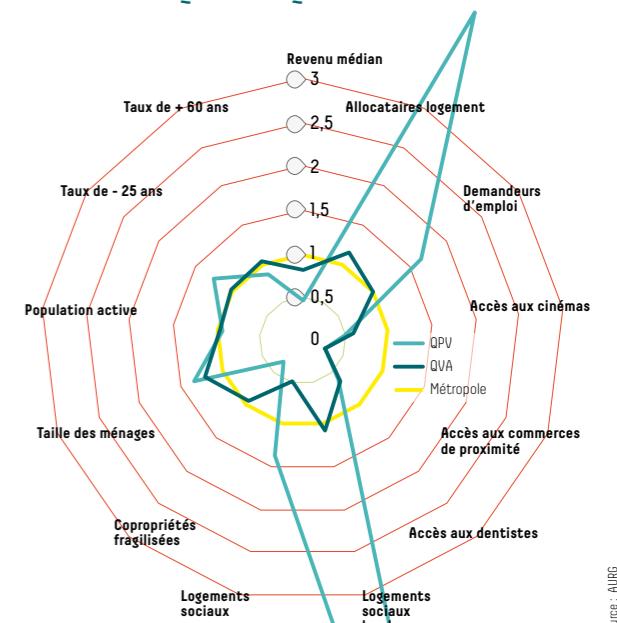
▲ L'écart entre les plus aisés et les plus précaires est davantage marqué dans la ville-centre que dans le reste de la région urbaine. À Grenoble, les 10 % les plus riches gagnent 3,9 fois plus que les 10 % les plus pauvres. Ces disparités sont moins marquées quand on s'éloigne des centres urbains, dans la ville peu dense, 2^{ème} et 3^{ème} couronnes de la métropole. En effet, la distance au centre atténue le prix des logements et attire donc des « riches » un peu moins riches mais à l'autre bout de l'échelle sociale, les frais de déplacement et la moindre présence des services sociaux rendent difficile l'accueil des plus pauvres.

81 850

PERSONNES VIVENT DANS UN QUARTIER PRIORITAIRE SOIT **18 %** DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE

► La carte des catégories socio-professionnelles montre un marquage social fort du territoire : les cadres et catégories plus aisées résident au nord de la ville-centre et de la métropole mais aussi sur les coteaux ensoleillés et le plateau de Champagnier. Les ouvriers et employés sont présents dans les quartiers sud de Grenoble et les villes de Fontaine, Échirolles, Le Pont-de-Claix, Saint-Martin-d'Hères.

CARACTÉRISTIQUES DES QUARTIERS PRIORITAIRES



Source : AURG

▲ CLÉ DE LECTURE Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) concentrent 1,7 fois plus de demandeurs d'emploi en fin de mois que la moyenne métropolitaine.

Les quartiers de veille active (QVA) - territoires moins fragiles socialement mais nécessitant une attention particulière - comptent autant de demandeurs d'emploi que la moyenne métropolitaine.

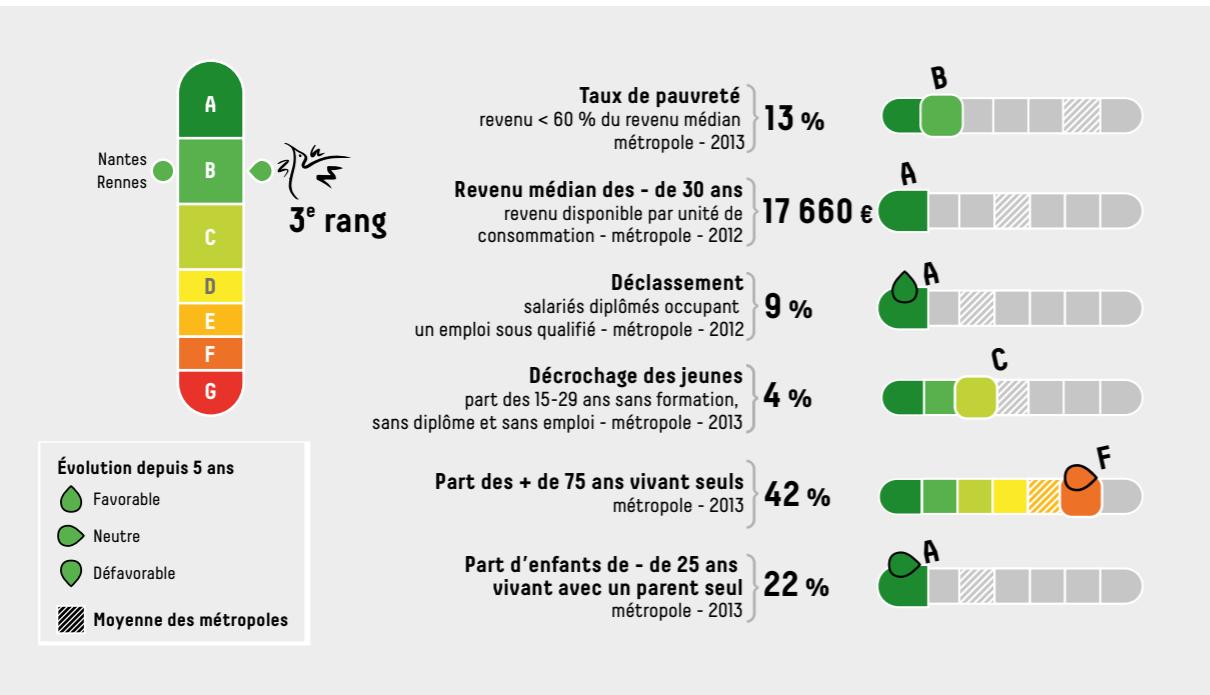
Les QPV se distinguent par 2 grandes caractéristiques liées : la très forte présence d'allocataires logement (4 fois plus nombreux qu'ailleurs) et la part dominante du logement social ancien et donc à faible loyer. C'est donc là que se logent les populations les plus précaires : la part des familles nombreuses et donc des jeunes y est plus importante. Atout néanmoins, ces quartiers, proches du centre urbain, bénéficient d'une bonne offre de proximité en commerces, cinémas et soins. Les QVA se distinguent par une plus forte proportion de copropriétés fragilisées : ici, c'est dans le parc privé que les plus précaires trouvent à se loger.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Censu, Filosofi 2013

1.2

VULNÉRABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Accompagner les populations fragiles et veiller à leur accès aux services publics



La pauvreté et la vulnérabilité sociale sont moindres dans la métropole grenobloise : sans minimiser les difficultés rencontrées par les personnes en fragilité, leur part est ici moins importante. Seul point d'alerte, la montée de la vulnérabilité liée au vieillissement.

Cette page recense les principaux facteurs de fragilité (ressources financières, diplôme, structure familiale, liens sociaux) qui rendent plus vulnérable aux aléas de la vie.

L'UN DES PLUS FAIBLES TAUX DE PAUVRETÉ, JUSTE APRÈS LES MÉTROPOLES DE L'OUEST. Un habitant sur 10 (13 % de la population tout de même), vit avec seulement 60 % du revenu médian national, même après redistribution sociale. Ce taux monte à 14,4 % en France et 17 % dans la moyenne des métropoles, qui concentrent les populations précaires. Ce score grenoblois traduit un haut niveau de revenus des habitants et un contexte d'emploi plus favorable que la moyenne.

UN NIVEAU DE RÉMUNÉRATION REMARQUABLE CHEZ LES JEUNES DIPLOMÉS. Ce haut niveau de rémunération est particulièrement significatif chez les jeunes, signe d'une bonne entrée dans le monde du travail et donc de la cohérence entre niveau de diplôme et qualification des postes. La faiblesse du déclassement sur le territoire le confirme : les détenteurs d'un master ou d'un doctorat occupent en majorité des emplois qualifiés et cette tendance s'améliore avec le temps. Le profil très scientifique de l'université et des emplois est une explication possible.

ET LES AUTRES ? En revanche, même si la situation est plus favorable qu'ailleurs, 4 450 jeunes de moins de 30 ans en 2013 étaient sortis du système scolaire sans diplôme et ne trouvaient pas d'emploi. Sur qui s'appuyer en cas de difficulté ? C'est à cette question du « capital social » que s'intéressent les deux indicateurs sur l'isolement : 1 enfant sur 5 vit dans une famille monoparentale (moins qu'ailleurs cependant) et 2 personnes sur 5 de plus de 75 ans vivent seules. Ce n'est pas une spécificité locale, mais cette réalité est plus marquée à Grenoble et à Lyon. Sans doute parce que ces territoires de tradition industrielle ont générés des trajectoires de vie plus difficiles, parce que les migrants vieillissants sont ici plus nombreux ; sans doute aussi en raison d'une politique qui a privilégié le maintien à domicile des personnes vieillissantes.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

53 400

PERSONNES VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

16 350

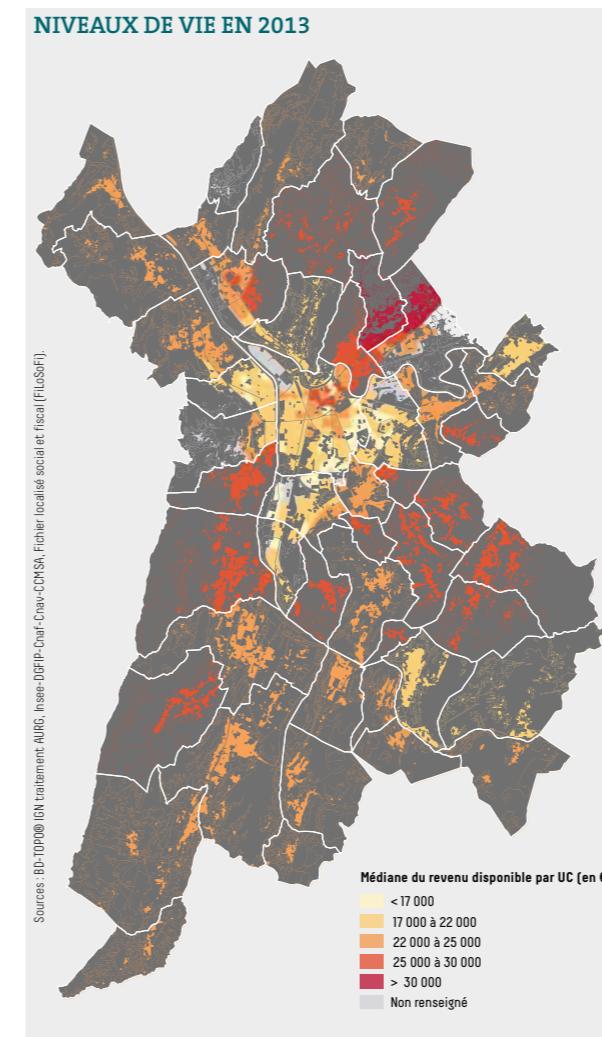
BÉNÉFICIENT DU RSA

21 000

ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS VIVENT DANS UN MÉNAGE À BAS REVENU

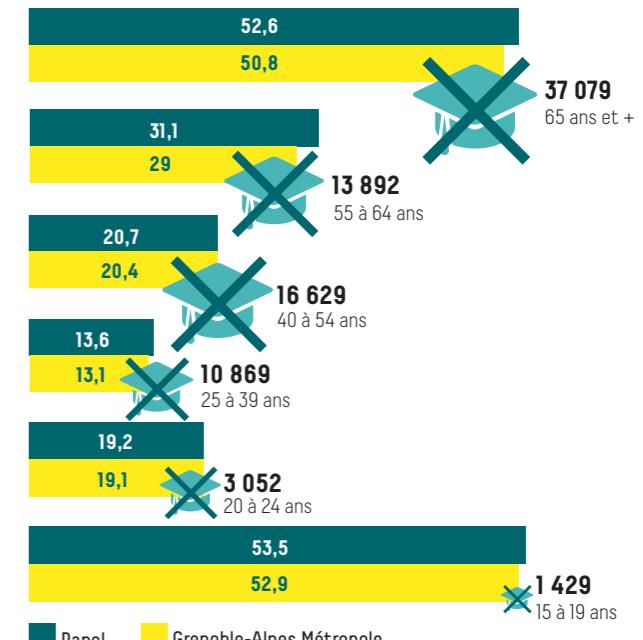
24 %

DES JEUNES DE 15 À 24 ANS NON SCOLARISÉS SONT FAIBLEMENT DIPLOMÉS



▲ Dans certains quartiers, la moitié des habitants gagne moins de 17 000 euros par personne et par an. Cette précarité financière se concentre au cœur de la métropole, à Grenoble et dans les grandes villes de la première couronne, Échirolles, Fontaine et Saint-Martin-d'Hères. C'est là que se situent les logements les moins chers, notamment les grands ensembles de logement social, ciblés par la politique de la ville (Quartiers politique de la ville et Quartiers de veille active). Des villes plus éloignées du cœur urbain, comme Vizille ou Domène, sont également concernées par un faible niveau médian de revenus.

PART DES PERSONNES FAIBLEMENT DIPLOMÉES PARMI LES NON SCOLARISÉS



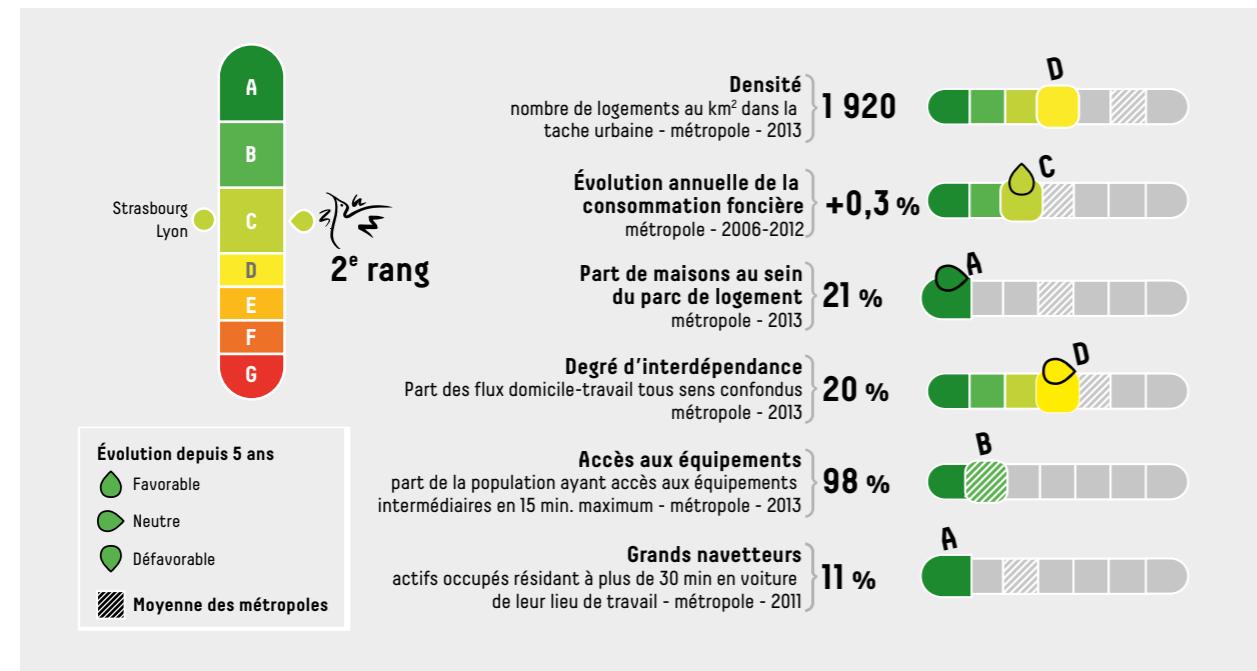
Source : Insee, RP 2013

▲ L'absence de diplôme (limitant l'accès au travail) est un indicateur de vulnérabilité. Les moins de 20 ans non scolarisés sont peu nombreux, mais un sur deux (soit 1 400 jeunes) n'a pas de diplôme et se trouve donc en mauvaise posture pour aborder le marché du travail.
On note un effet générationnel : à partir de 40 ans, la part des peu diplômés augmente progressivement. Près de 14 000 personnes âgées de 55 ans à 64 ans, sont entrées sur le marché du travail à une époque où le diplôme était moins systématiquement requis : c'est donc un tiers de cette classe d'âge qui est sans diplôme, situation d'autant plus critique que c'est aussi cette catégorie qui est la plus touchée par la hausse du chômage. Sur cette question, Grenoble-Alpes Métropole ne se distingue pas des autres métropoles.

1.3

AMÉNAGEMENT DURABLE

Aménager le territoire de façon durable et équilibrée



Les indicateurs d'aménagement durable situent Grenoble à la deuxième place, juste derrière Strasbourg. Son urbanisation compacte lui permet de limiter les déplacements motorisés et de préserver son environnement. Elle a réduit sa consommation foncière.

Il s'agit de mesurer l'impact du développement urbain sur l'environnement et d'en apprécier l'évolution à l'aune des grands objectifs de la planification territoriale (Plan local d'urbanisme intercommunal, Schéma de cohérence territoriale...). En complément, les indicateurs de flux permettent d'apprecier l'adéquation entre l'espace de la vie quotidienne et le périmètre institutionnel des métropoles.

UNE MÉTROPOLE ÉCONOME EN ESPACE. Contrainte dans son développement par les massifs montagneux, la métropole grenobloise est, nécessairement, économique en espace. La densité de logements au sein de l'espace artificialisé est élevée, comme à Lyon ou à Nancy, sans toutefois atteindre le niveau exceptionnel de Nice. Entre 2006 et 2012, l'évolution de la consommation foncière se situe sous la moyenne du panel, grâce aux efforts de redressement par rapport à la période précédente. La lutte contre l'étalement urbain permet d'endiguer les effets de la progression de l'emploi et de la population.

UN HABITAT COLLECTIF QUI SE RENFORCE DOUCEMENT. La part des maisons individuelles est nettement plus faible que la moyenne, Grenoble arrivant en quatrième place derrière Lyon, Nice et Strasbourg. Les évolutions récentes montrent que l'habitat collectif s'est renforcé, mais à un rythme un peu plus lent. Sans doute est-ce un effet de rattrapage des métropoles dont le parc collectif était moins développé qu'à Grenoble (Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Rennes, Nantes).

ÉCLAIRAGES LOCAUX

LA DENSITÉ DE LOGEMENT SUR LA SURFACE URBANISÉE DE LA MÉTROPOLE

1 920 km²

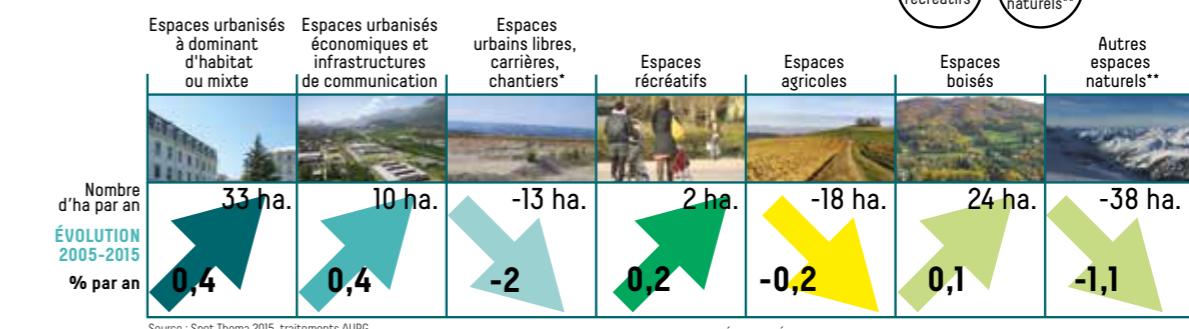
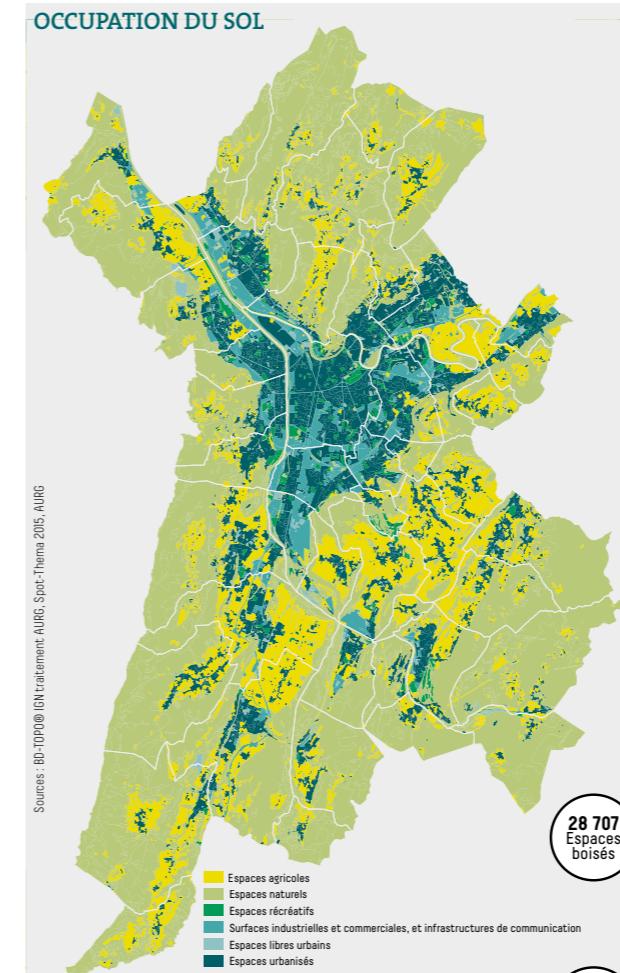
465 ha
D'ESPACE ARTIFICIALISÉ EN +
ENTRE 2005 ET 2015

185 000

PERSONNES SONT À MOINS DE 5 MIN À PIED
D'UN PARC OU JARDIN PUBLIC

22 %
DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
EST ARTIFICIALISÉ

88 %
DE LA MÉTROPOLE BÉNÉFICIE
D'UN COUVERT VÉGÉTAL



► La part des espaces boisés et naturels est largement dominante sur le territoire métropolitain, notamment sur ses franges. Les forêts, majoritairement sur les coteaux et versants montagneux, constituent une ressource précieuse (promenade, exploitation du bois, protection vis-à-vis des risques d'éboulement...). Les surfaces agricoles sont également importantes, considérablement accrues depuis la fusion des EPCI en 2014 : le plateau de Champagnier et la vallée du Drac sont des espaces de pâturage ou maraîchage. En considérant les espaces verts urbains, 88 % du territoire bénéficie d'un couvert végétal.

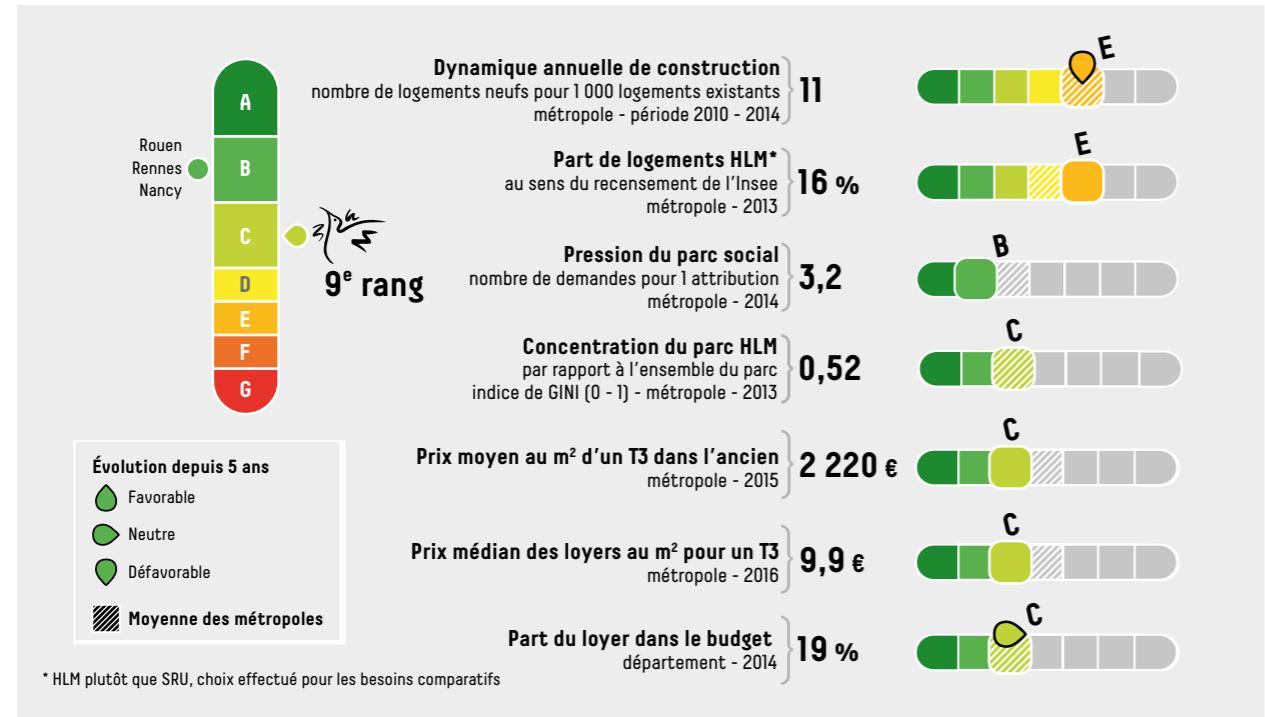
OCCUPATION DU SOL

▼ Entre 2005 et 2015, la part des espaces urbanisés a augmenté de 43 ha par an, principalement sur les espaces agricoles, signe d'un mouvement de périurbanisation toujours actif.
Autre point sensible : le développement important des espaces boisés au détriment de l'agriculture et des autres espaces naturels.

1.4

LOGEMENT POUR TOUS

Garantir un logement pour tous et sur tout le territoire



L'accès au logement, notamment pour les plus précaires, est l'un des principaux enjeux des grandes métropoles. De ce point de vue, Grenoble s'avère relativement accueillante. Point de vigilance : l'offre de logement, privée et publique.

Sont explorés ici le coût du logement, à l'achat comme à la location, en regard des revenus, car les prix synthétisent bien la tension entre offre et demande. En complément, un regard est porté sur l'offre de logement, privée et publique.

UNE DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION QUI RALENIT (2010 - 2014). La crise de 2008 s'est fait sentir sur la construction de logements, à Grenoble autant qu'ailleurs, venant freiner la forte croissance de la période précédente. Les métropoles de l'Ouest et du Sud ont maintenu le rythme, en phase avec leur forte dynamique démographique. C'est un point de vigilance en regard des répercussions du secteur du BTP sur l'économie présente.

UNE OFFRE DE LOGEMENTS PUBLICS SOUS LA MOYENNE, MALGRÉ DES EFFORTS CONSÉQUENTS. Le très gros effort de construction porté par un programme local de l'habitat ambitieux, avec 15,8 % de logements sociaux déclarés*, ne permet pas au territoire grenoblois de se placer autrement que sous la moyenne (17,5 %), en raison de l'envolée des « scores » des métropoles du Nord et de l'Est, au-delà des 20 %. Malgré cela, la pression sur le parc social est plutôt moins problématique qu'ailleurs puisque l'on compte 3,2 demandes pour une attribution dans la métropole grenobloise (4,1 en moyenne). Un parc social en vient à se constituer par défaut dans le privé, pour des

ménages aux maigres revenus qui n'obtiennent pas d'attribution ou éprouvent des difficultés de mutation dans le parc public. L'offre est globalement bien répartie : même s'il existe des grands quartiers d'habitat social, les dernières constructions se sont diffusées sur l'ensemble de la métropole. Cette tendance au rééquilibrage territorial se vérifie globalement dans toutes les métropoles.

* à distinguer du taux SRU à 22,4 % qui intègre résidences étudiantes et personnes âgées

DES COÛTS À L'ACHAT COMME À LA LOCATION PLUTÔT MOINS ÉLEVÉS À GRENOBLE. Se loger dans les grands pôles urbains attractifs coûte globalement beaucoup plus cher qu'ailleurs en France, notamment dans les très grandes métropoles comme Lyon, Bordeaux et surtout Nice. Grenoble se place plutôt mieux de ce point de vue. À noter que la part du loyer dans les budgets est stable dans toutes les métropoles.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

224 220

LOGEMENTS

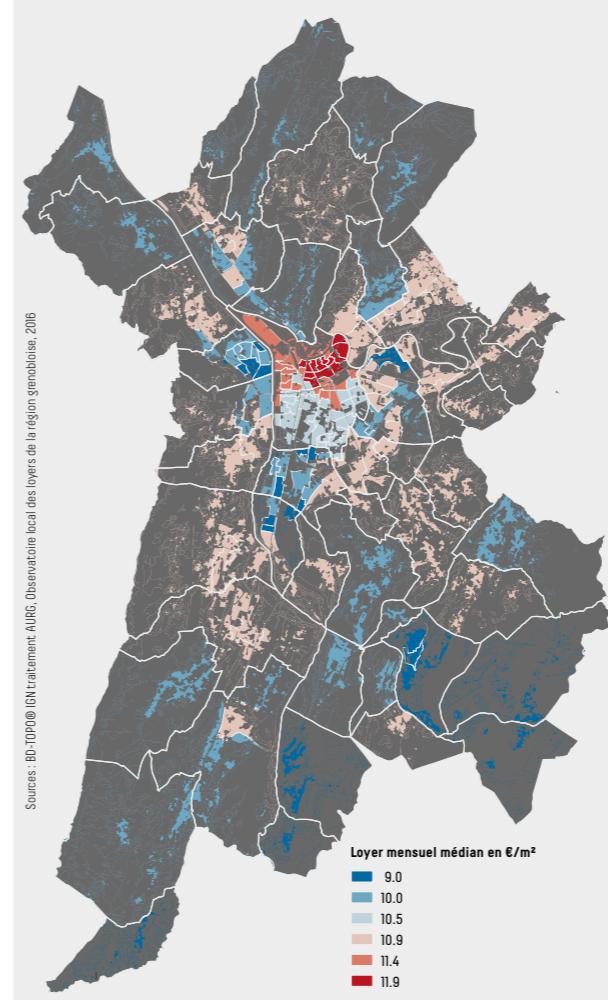
47 014

LOGEMENTS SOCIAUX
REPRÉSENTANT 22,4 %
DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

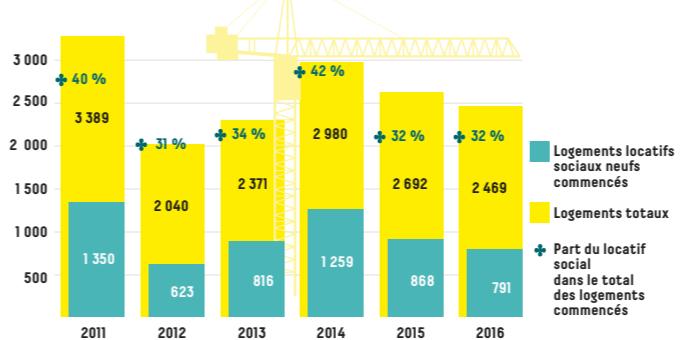
3,2

DEMANDES DE LOGEMENTS
SOCIAUX POUR 1 ATTRIBUTION

LES MARCHÉS LOCATIFS DU PRIVÉ EN 2016



35 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PARMI LES LOGEMENTS COMMENCÉS



15 940

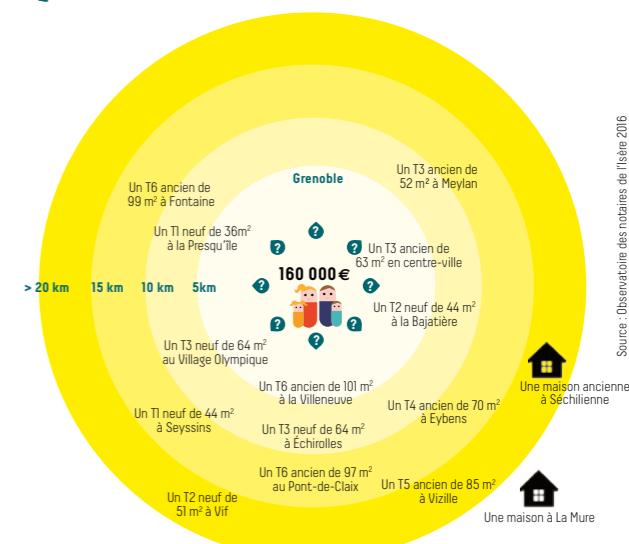
LOGEMENTS NEUFS COMMENCÉS
POUR LA PÉRIODE 2011-2016
DONT 36 % DE LOCATIFS SOCIAUX

LOYER MENSUEL MÉDIAN
DANS LE PARC PRIVÉ

10,3 € par m²

► L'observatoire des loyers, créé en 2017, a permis de zoner les loyers par ordre de grandeur. Au nord de la ville de Grenoble, la médiane des loyers se situe entre 11,4 et 11,9 €/m². La localisation n'est pas le seul facteur de coût, la taille des logements influe fortement. Ainsi les T1 et T2, plus nombreux au centre de la métropole, sont plus chers au m², d'autant plus qu'ils sont soumis à un fort turn-over qui génère des hausses régulières des loyers. Enfin, les loyers des logements récents sont beaucoup plus élevés (770 €/mois pour une construction après 1990 contre 620 €/mois pour une construction entre 1946 et 1970, réputée moins qualitative).

QUEL BIEN ACCHETER AVEC 160 000 € ?



► Avec un budget de 160 000 €, un ménage qui veut se loger dans la métropole doit faire des concessions :

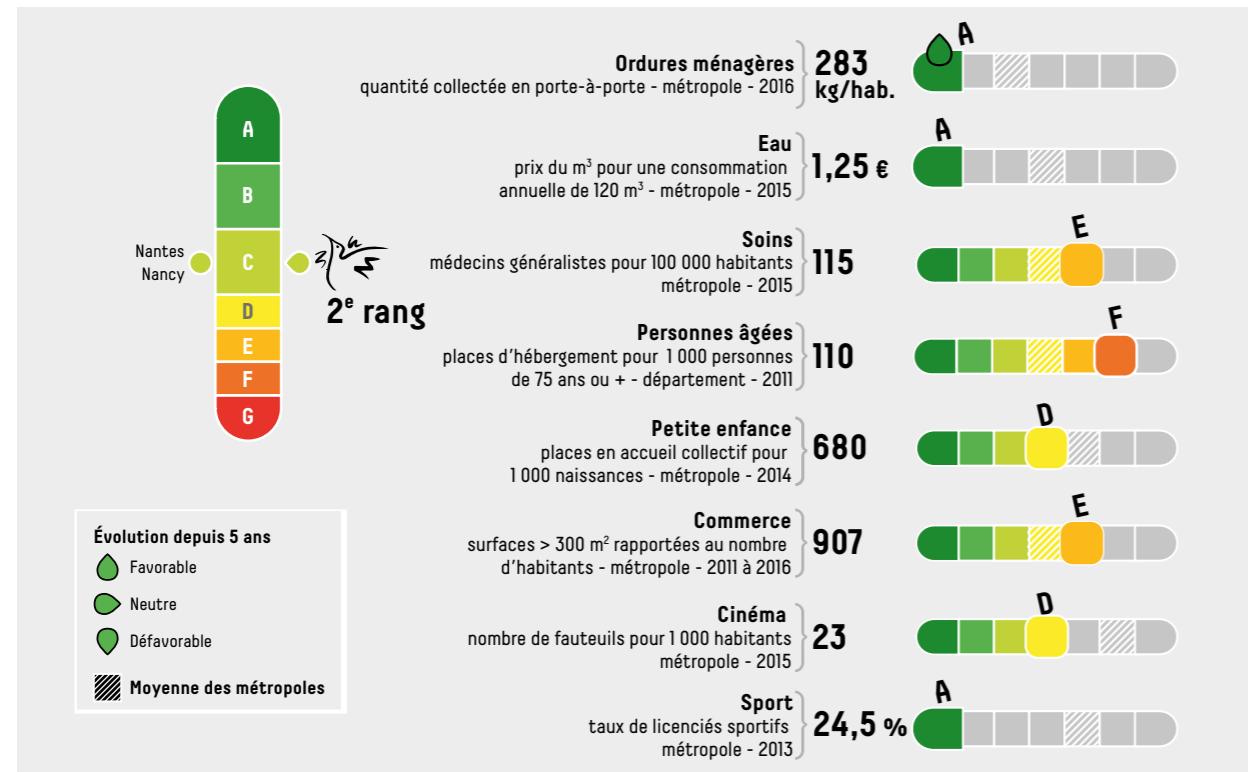
- > soit sur la taille et le type de son logement
- > soit sur la distance au centre urbain ou à certains quartiers attractifs
- > soit sur son statut : certains choisissent de rester locataires. Par exemple, avec ce budget, la seule maison accessible se situe à Séchilienne ou en dehors de la métropole.

► On constate une forte baisse de mises en chantier de logements de 2012 à 2014, en lien notamment avec la fin du dispositif Scellier, les périodes électoral, l'augmentation des recours contentieux et bien évidemment la crise économique. Cependant le rythme de construction reprend dès 2014 avec 2 980 logements commencés. Cette reprise est une tendance observée au niveau national et régional, due notamment à un assouplissement des conditions d'emprunt et au dispositif fiscal Pinel. La part du logement social est relativement élevée mais fluctuante sur cette période, en fonction de l'arrivée à maturité des grandes opérations. La moyenne à 35 % est supérieure à la période précédente (31 % dans l'agglomération à 28 communes).

1.5

SERVICES DU QUOTIDIEN

Assurer un service public quotidien de qualité et de proximité sur tout le territoire



Grenoble-Alpes Métropole présente un bon niveau de services publics du quotidien. En revanche, l'accueil des personnes âgées en hébergement ainsi que l'accès aux soins sont des points faibles par rapport aux autres métropoles.

La qualité de vie se mesure aux fonctionnalités : trouver facilement une place en crèche, un hébergement adapté pour une personne âgée, disposer d'une offre de soins, sportive et culturelle diversifiée, etc. Ces indicateurs décrivent également des choix et des comportements, vis-à-vis des déchets par exemple.

MOINS DE DÉCHETS À LA SOURCE ; UNE EAU DE QUALITÉ ET PEU ONÉREUSE. S'ils ne trient pas toujours bien leurs déchets (cf. axe 2.2), les Grenoblois produisent plutôt moins d'ordures ménagères au quotidien que dans les autres métropoles. Le maillage du territoire en déchèteries ou les actions de sensibilisation en sont des causes plausibles. Ils bénéficient d'une eau abondante et de qualité, peu onéreuse puisqu'elle nécessite moins de traitements que dans des territoires moins naturellement dotés.

MÉDECINS GÉNÉRALISTES, ACCUEIL DE PERSONNES ÂGÉES, COMMERCES... : DES CHOIX DIFFÉRENTS. La médecine généraliste de ville est davantage présente dans les métropoles du Sud, reflet des choix d'implantation des praticiens, du niveau de revenu et de l'âge moyen de la population. Mais la médecine hospitalière – non comptabilisée ici – est toutefois dynamique à Grenoble, avec la présence d'un CHU et de plusieurs cliniques d'importance. Comparativement aux départements de l'Ouest,

l'Isère est faiblement pourvue en places d'hébergement pour les personnes âgées, reflet d'une politique qui priviliege le maintien à domicile. En revanche, avec 680 places pour 1 000 naissances, la métropole est accueillante pour la petite enfance. La densité commerciale de la métropole grenobloise est sous la moyenne du panel, à l'instar des métropoles les plus peuplées. En effet, certaines grandes surfaces commerciales (magasins d'ameublement, de bricolage...) ne sont implantées qu'une seule fois et pas démultipliées en fonction de la population. Calculée pour les surfaces de plus de 300 m², cette densité ne rend pas compte des petits commerces de proximité.

LE SPORT EN TÊTE DES LOISIRS. Concernant les loisirs, le nombre de fauteuils de cinéma grenoblois est conforme à celui des métropoles les moins peuplées. Cinéphiles, les habitants de la métropole alpine sont aussi sportifs puisque le quart d'entre eux a pris une licence dans un club sportif. Un bon score qui s'explique par le niveau d'équipement, l'âge de la population et le niveau de revenus.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

284

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

4 500

PLACES D'ACCUEIL EN CRÈCHES

20 %

DES 0 À 5 ANS GARDÉS PAR UNE ASSISTANTE MATERNELLE

8 kg

DE DÉCHETS PAR SECONDE GÉNÉRÉS SUR LE TERRITOIRE SOIT

535 kg / habitant / an

TOUS DÉCHETS CONFONDUS

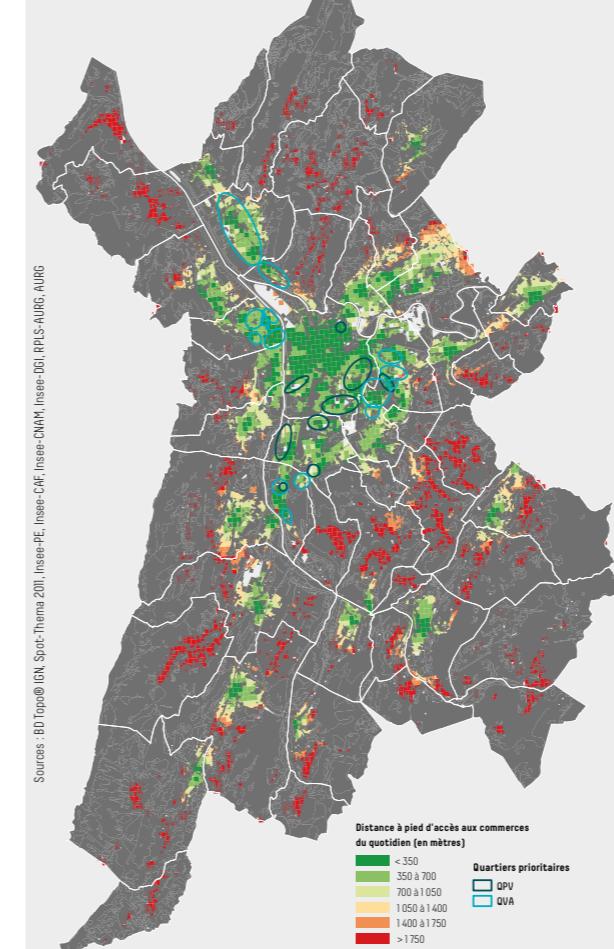
92 %

DES +80 ANS VIVENT DANS UN LOGEMENT ORDINAIRE

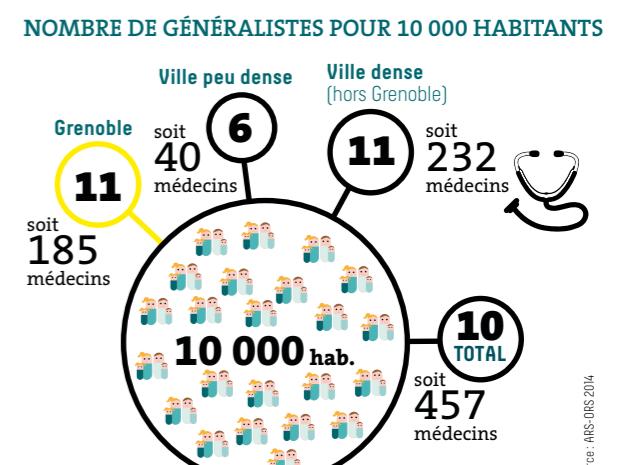
69 %

DU LINÉAIRE DE TROTTOIRS ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE DANS LA VILLE-CENTRE

FACILITÉ D'ACCÈS AUX COMMERCES DU QUOTIDIEN EN 2015



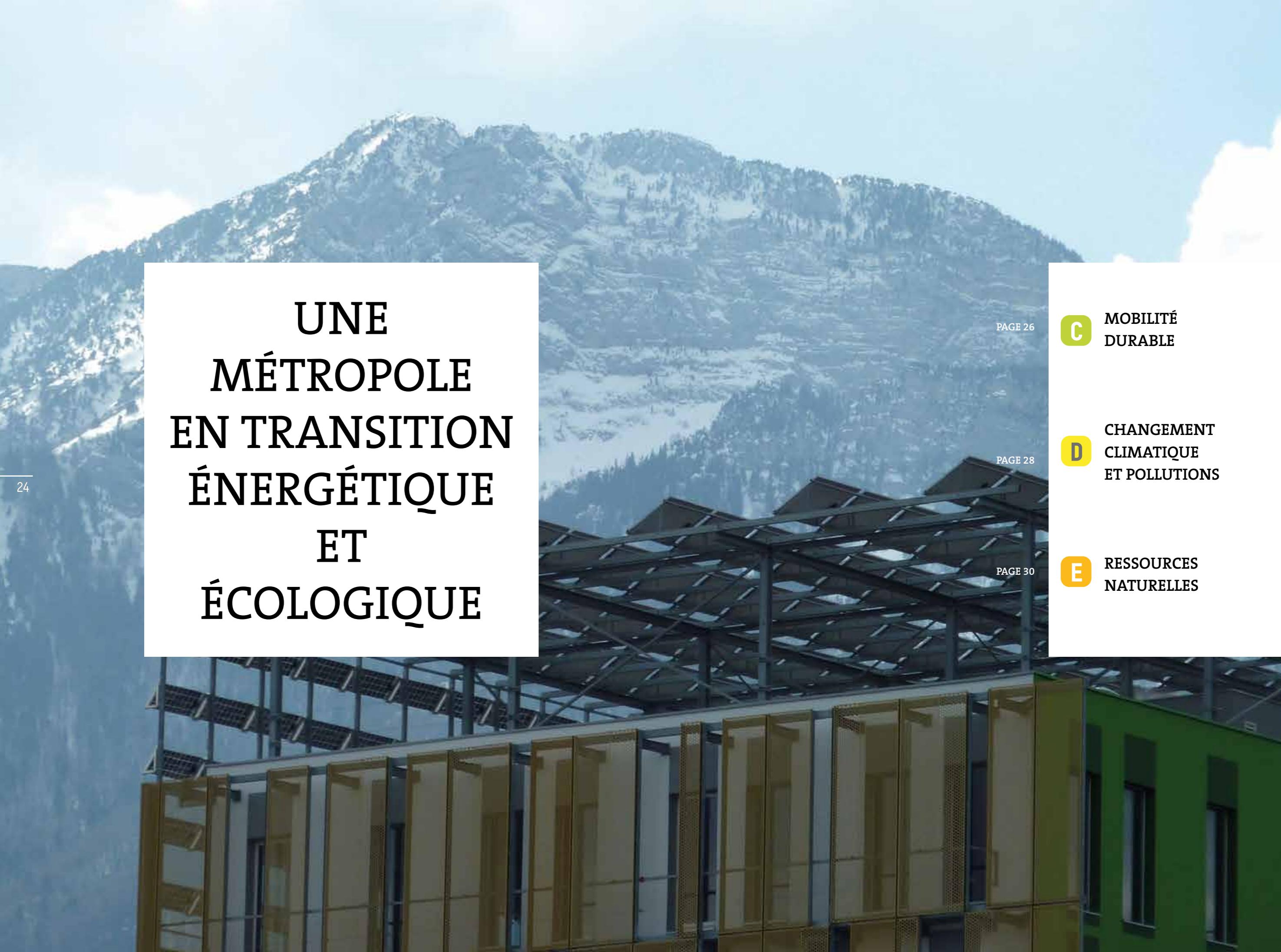
▲ Disposer de commerces à proximité de chez soi est un critère recherché de qualité de vie. Une configuration qui permet ensuite de limiter les déplacements motorisés. Cette carte illustre la distance à pied séparant le domicile des 5 produits dits du quotidien [pain, viande, lait, tabac, journal], fait ressortir les centres-villes et centres-bourgs et, en creux, les territoires plus ruraux ou de montagne.



Source : AHS-OIS 2014

22

23



UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

PAGE 26

C MOBILITÉ
DURABLE

PAGE 28

D CHANGEMENT
CLIMATIQUE
ET POLLUTIONS

PAGE 30

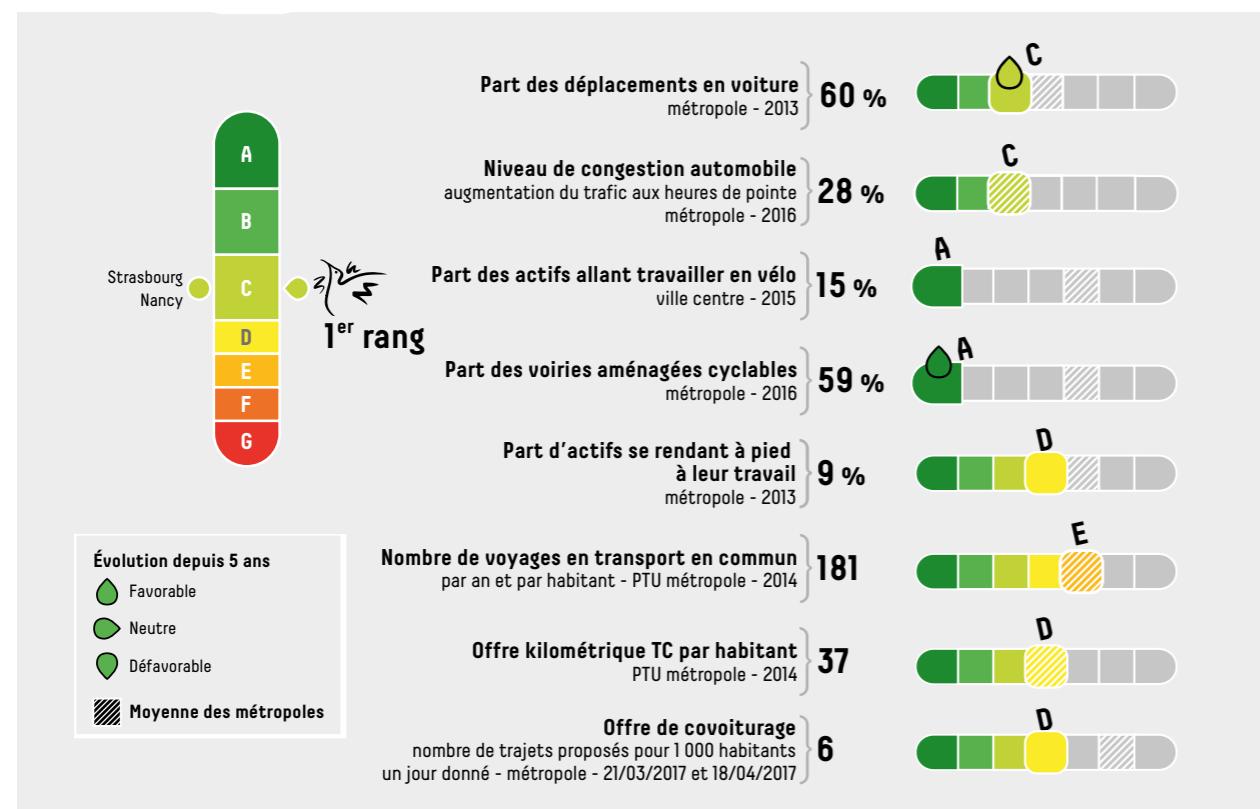
E RESSOURCES
NATURELLES



2.1

MOBILITÉ DURABLE

Développer un système de mobilité préservant l'environnement et améliorant la qualité de vie



26

Grenoble se classe à la première place sur les enjeux de mobilité durable. Cela ne s'explique pas seulement par son offre cyclable et son réseau de transports en commun : sur tous les points, elle se situe à minima dans la moyenne du panel.

Les indicateurs choisis permettent d'apprécier la diminution de l'utilisation de la voiture au profit de modes plus respectueux de l'environnement (vélo, marche à pied, transport en commun, covoiturage). Ils renvoient aussi à la qualité de vie urbaine (voiries cyclables, congestion).

LA PART MODALE DE LA VOITURE BAISSE, CELLE DU VÉLO PROGRESSE DE FAÇON EXCEPTIONNELLE.

60 % des actifs grenoblois utilisent leur voiture pour aller travailler contre 64 % en moyenne. Entre 2008 et 2013, la part de la voiture baisse partout, particulièrement à Lyon où ce ratio était déjà très faible.

Selon les données de TomTom, le niveau de congestion automobile s'échelonne de 20 % (Nancy) à 40 % (Marseille). Grenoble se situe dans la moyenne des métropoles de province.

C'est à Strasbourg et Grenoble que le vélo est le plus souvent utilisé pour aller travailler (15 % contre 7 % en moyenne). Selon l'enquête du club des villes et territoires cyclables, notre métropole se distingue par sa forte proportion de voiries aménagées, avec une progression exceptionnelle de 25 % en 2013 à 59 % en 2016 (les zones 30 incluses dans les aménagements cyclables ayant été généralisées durant cette période pour 43 des 49 communes). La part de la marche à pied, un peu plus élevée dans la métropole grenobloise, reste marginale, avec moins d'un actif sur 10. Elle semble davantage pratiquée dans les métropoles les plus denses comme Nice, Nancy ou Lyon.

DES TRANSPORTS EN COMMUN TOUJOURS ATTRACTIFS.

Dans les grandes métropoles, les conditions de circulation et l'importance de l'offre incitent les habitants à opter pour les transports en commun ; dans les plus petites, la présence d'un transport en site propre performant est déterminante. Grenoble arrive à la quatrième place, derrière Lyon, Strasbourg et Nantes. L'offre kilométrique de transport en commun par habitant y est proche de la moyenne. Les métropoles les mieux dotées, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Lyon, possèdent toutes un métro ou un tram. Entre 2008 et 2014, la politique de développement de l'offre de transports en commun a permis une hausse de fréquentation générale, même si l'élargissement des périmètres institutionnels, comme à Grenoble, a parfois pu se traduire par une baisse des ratios par habitant.

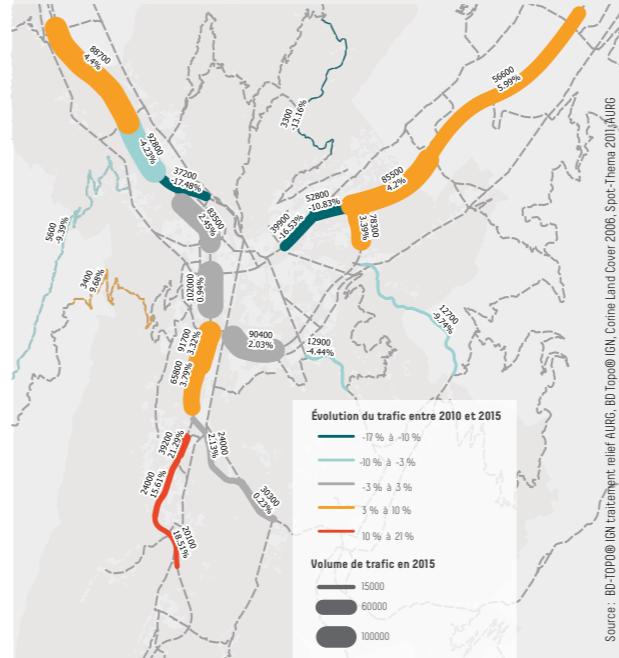
L'indicateur de covoiturage (un peu plus élevé que la moyenne à Grenoble) montre que cette alternative est plus prisée dans les petites métropoles étudiantes (Brest, Nancy, Rennes) où l'offre classique (avion, train) est moins attractive.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

475 km
D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

2 229 700
PASSAGES EN VÉLO EN 2015,
SOIT + 35 % PAR RAPPORT À 2008

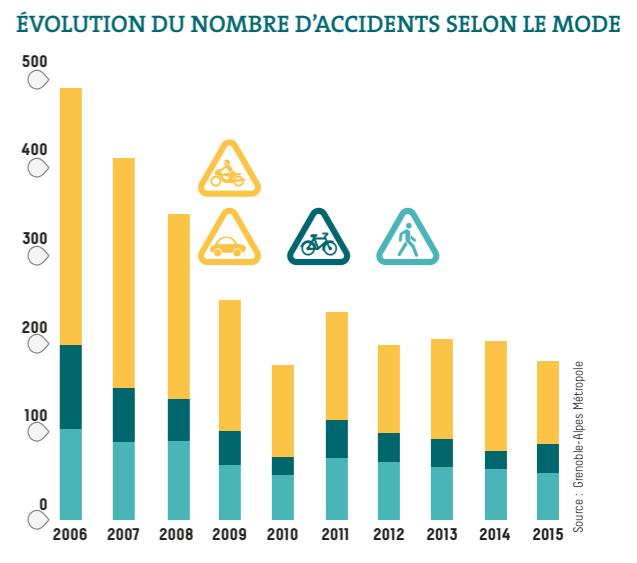
VOLUME ET ÉVOLUTION DU TRAFIC AUTOMOBILE AUX ENTRÉES DE GRENOBLE



▲ Ces résultats illustrent une diminution de l'usage de la voiture pour les déplacements internes à la métropole, mais en revanche une augmentation des déplacements d'échange liés à la périurbanisation.

80 %
DES VOIRIES AGGLOMÉRÉES
SONT EN ZONE 30
(CONTRE 25 % AVANT
MÉTROPOLE APAISÉE)
95 %
DES HABITANTS
HABITENT À MOINS DE
500 m D'UN ARRÊT DE TC

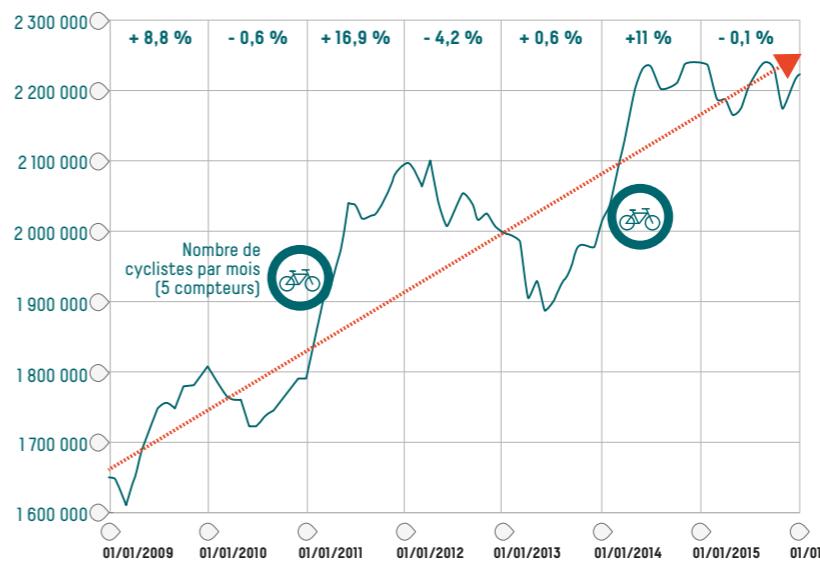
106 km
DE TRANSPORTS EN COMMUN EN SITE PROPRE



▲ Après une forte baisse du nombre d'accidents entre 2006 et 2010, la situation s'est stabilisée. Les plus exposés aux risques sont les marcheurs (8 fois plus que les voitures), les cyclistes (x 11) mais surtout les motards (x 80). Le mode de déplacements le plus sûr reste les transports en commun.

Les accidents se concentrent sur les grands axes, là où la vitesse de circulation est souvent élevée. Les accidents y sont plus graves, notamment dans les intersections. Ce constat, posé dans la plupart des métropoles, interroge les stratégies d'aménagement de la voirie.

ÉVOLUTION DE LA PRATIQUE DU VÉLO DANS LA MÉTROPOLE

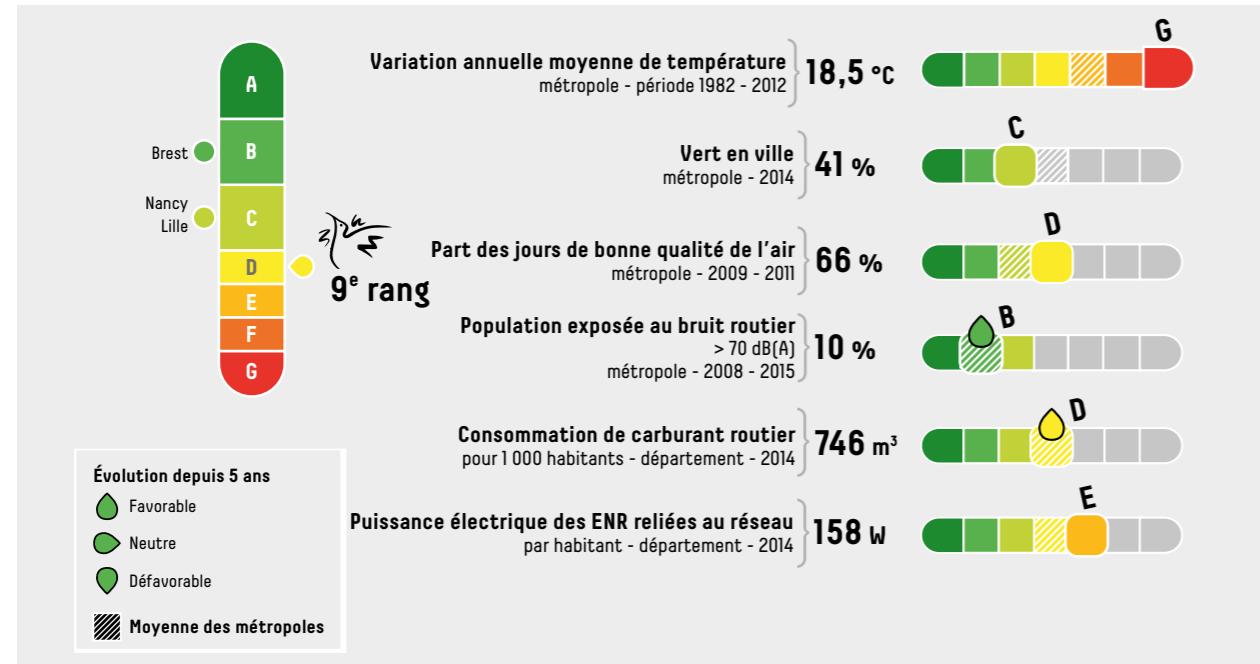


► Des compteurs, placés sur 5 itinéraires cyclables de la métropole permettent d'observer une augmentation régulière de la pratique, depuis 2009, malgré des variations annuelles souvent liées aux conditions météo.

2.2

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POLLUTIONS

Lutter contre le changement climatique et adapter le territoire, œuvrer pour une métropole respirable



Grenoble-Alpes Métropole profite de son écrin naturel montagneux autant qu'elle en subit les contraintes (stagnation de pollution, concentration des populations autour des axes roulants). Les efforts en termes de consommation de carburant et d'énergies renouvelables paraissent en-deçà des performances des autres métropoles.

Lutter contre le changement climatique et les pollutions requiert à la fois de végétaliser le milieu urbain, de faire évoluer le mix énergétique du territoire et de diminuer les consommations, dans le cadre du suivi environnemental de la qualité de l'air, de l'eau ou du bruit.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

223 JOURS / AN DE BONNE OU TRÈS BONNE QUALITÉ DE L'AIR

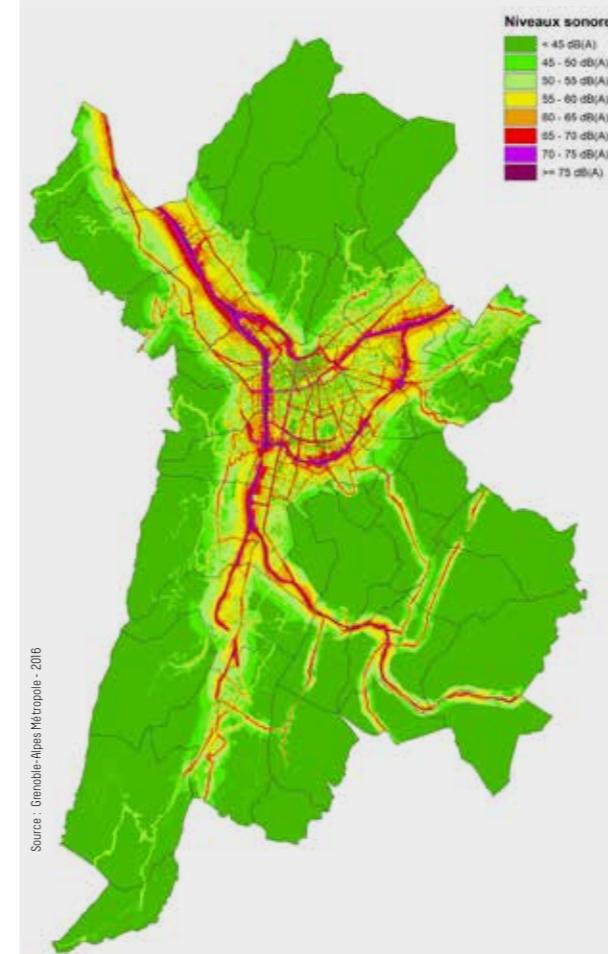
131 JOURS / AN DE QUALITÉ DE L'AIR MOYENNE

11 JOURS / AN DE MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR

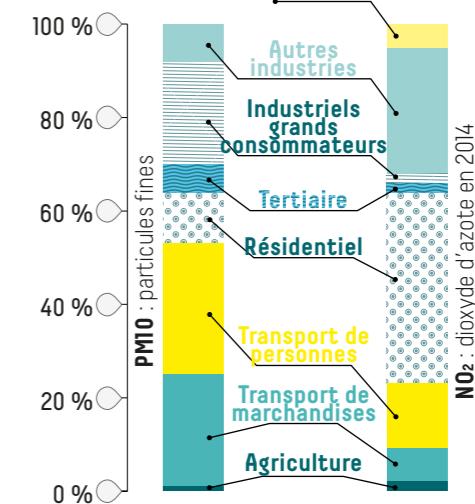
114 MORTS PAR AN DUS À LA POLLUTION DE L'AIR

39 % D'INDÉSIRABLES DANS LA POUBELLE Verte
38 KILOS / AN / HABITANT DE MATÉRIAUX RECYCLABLES EXTRAITS DU TRI

SEUILS DE BRUIT DU TRAFIC ROUTIER



ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES PAR SECTEUR



▲ En complément de la mesure des émissions de CO₂, le «Plan Air Energie Climat» suit les émissions de polluants atmosphériques plus directement nocifs pour la santé pulmonaire.

Les oxydes d'azote sont majoritairement émis par les transports routiers (52 %), puis par l'industrie et le secteur résidentiel et tertiaire. Au cours de la période 2005-2014, la baisse d'émissions a été marquée (-47 %) grâce à la très forte diminution des émissions du secteur industriel pour des raisons technologiques (substitution de combustibles, changement de procédés, dépollution) mais aussi liées à la réduction d'activité du secteur.

Les émissions de particules en suspension (PM10) sont liées à trois principales sources : le secteur résidentiel (41 % dont 94 % provenant du chauffage au bois individuel), l'industrie (29 % chantiers / BTP, carrières...) et les transports (21 %). Les PM10 ont sensiblement diminué sur le territoire métropolitain (-22 %), notamment en raison du renouvellement technologique du parc de véhicules (filtre à particules) et du renouvellement du parc d'appareils de chauffage.

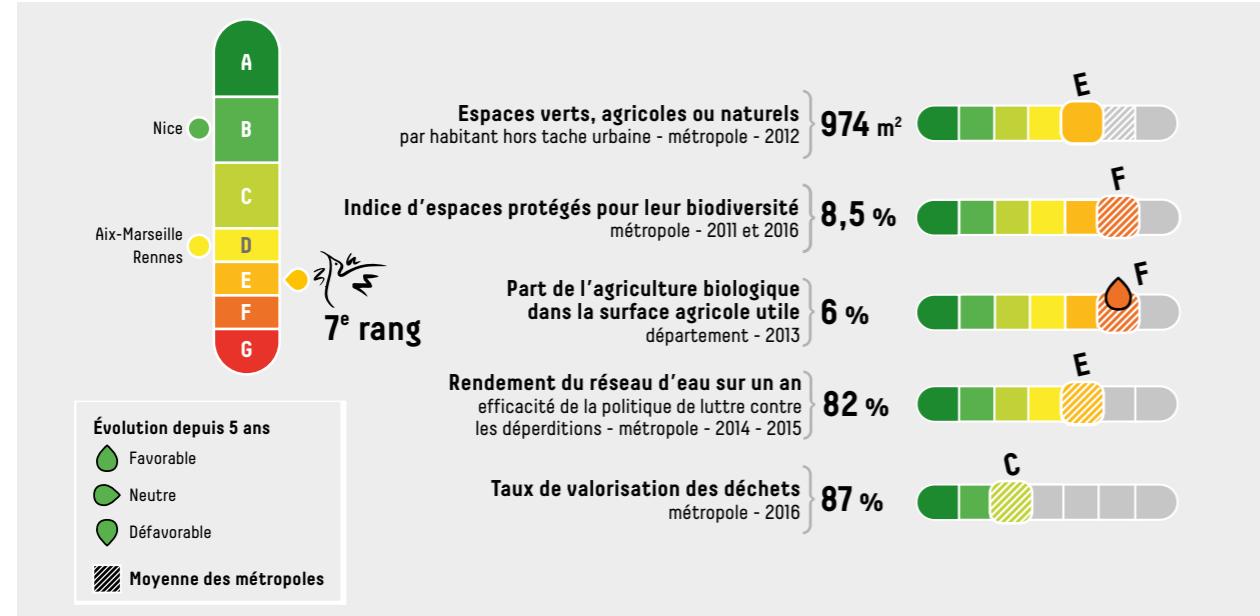
▲ Les zones rouges, souvent proches des grands axes de circulation, sont exposées à un bruit dépassant 70 décibels en bruit ambiant sur 24 heures, supérieur au seuil réglementaire de bruit routier fixé à 68 dB (au-delà il s'agit d'un point noir bruit). L'impact sur la santé représente 7 mois d'espérance de vie en bonne santé en moins pour les populations exposées.

Les zones d'exposition au bruit sont sensiblement les mêmes que celles des polluants locaux puisque les NO₂ sont principalement générés par le trafic routier. Quant aux particules fines, elles sont plus diffuses : ¾ de la population sont exposés à des niveaux de particules fines excédant les valeurs guides de l'OMS. Les zones les plus exposées sont les fonds de vallées, le centre-ville et les bordures de grandes voiries.

2.3

RESSOURCES NATURELLES

Préserver et mettre en valeur les ressources naturelles, assurer un service public exemplaire en matière environnementale



Au cœur des Alpes, la métropole grenobloise jouit d'un environnement naturel de qualité, au maintien duquel œuvrent les efforts collectifs, en co-responsabilité avec les parcs et territoires voisins. La superficie du territoire considérée impacte les « scores ». Ainsi en effet, Nice et Aix-Marseille dont les périmètres intègrent de larges pans de nature, se hissent largement en tête de classement.

Selon leurs périmètres administratifs, tous les territoires ne sont pas également dotés en espaces naturels historiquement préservés. La conservation de surfaces pour la biodiversité ou pour l'agriculture biologique est le fruit de volontés locales, de même que l'effort de lutte contre les pertes en eau ou la valorisation des déchets par récupération d'énergie ou réemploi.

DES PRATIQUES QUI ÉVOLUENT DANS LE BON SENS. La part de la surface agricole dévolue au biologique est un autre signe d'usage plus respectueux de la nature et des sols. Cette part augmente partout de manière significative (x2), notamment dans les départements du Sud qui bénéficient de conditions plus propices à l'arrêt des produits phytosanitaires. La conversion biologique des départements historiquement agricoles semble plus rapide. La métropole grenobloise achemine 83 % de l'eau prélevée jusqu'au consommateur : son effort de lutte contre les fuites au sein du réseau la situe dans la moyenne. Bien moins favorisé tant en quantité qu'en qualité de l'eau, le territoire rennais est le plus précautionneux en la matière. Avec 87 % de valorisation des déchets ménagers, Grenoble se place ici encore dans la moyenne. Certains résultats au-delà de 95 % interrogent quant aux méthodes de comptage pour régler la difficile gestion des externalités de l'activité humaine. Rappelons que 8 kg de déchets sont générés par seconde sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole !

ÉCLAIRAGES LOCAUX

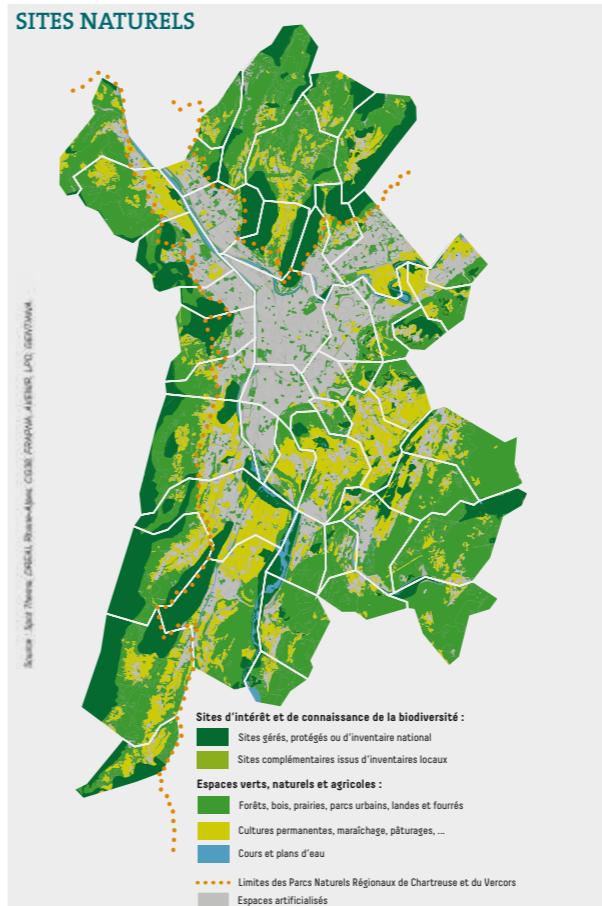
492

ESPÈCES D'ANIMAUX VERTÉBRÉS TERRESTRES CONNUS

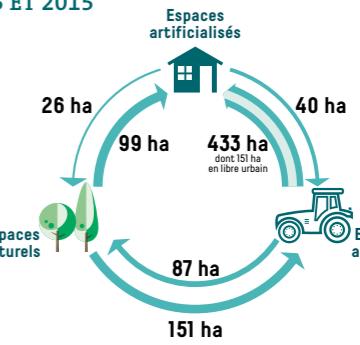
DONT
70 à 80 %
EN MILIEU URBAIN

ENVIRON 1 600 PLANTES VASCULAIRES*

*dotées de vaisseaux permettant la circulation de l'eau



CHANGEMENTS D'OCCUPATION DU SOL ENTRE 2005 ET 2015



Les réservoirs de biodiversité couvrent près de 9 000 hectares, soit 16,5 % du territoire métropolitain. Ce pourcentage pourrait monter à 20 % si on ajoute les nouvelles propositions faites dans le cadre de l'étude « Trame verte et bleue ».

Certains sont repérés pour la richesse de leur faune et de leur flore. Ces réservoirs de biodiversité sont reconnus par un statut de protection (réserves naturelles nationales et régionales), de gestion (ENS), d'engagement européen (Natura 2000) ou d'inventaire (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)) de type 1 et sites de tourbières recensés.

La Trame verte et bleue a identifié 126 corridors écologiques métropolitains terrestres et 33 aériens : ces espaces assurent des connexions entre réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Enfin, l'eau est également un support important de biodiversité, notamment via les 675 kilomètres de cours d'eau ou les 2 230 hectares de zones humides et de tourbières.

UNE GRANDE DIVERSITÉ PAYSAGÈRE



L'originalité des paysages grenoblois tient à l'équilibre entre un relief naturel monumental, l'eau, la végétation spontanée et les espaces marqués par l'être humain, tant via l'agriculture que le bâti et les réseaux. Autre spécificité : la plupart de ces paysages sont visibles d'un même regard (on parle de « covisibilité ») grâce aux nombreux points de vue.



UNE MÉTROPOLE INNOVANTE, CRÉATIVE ET ATTRACTIVE



B EMPLOI

D DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

D RAYONNEMENT

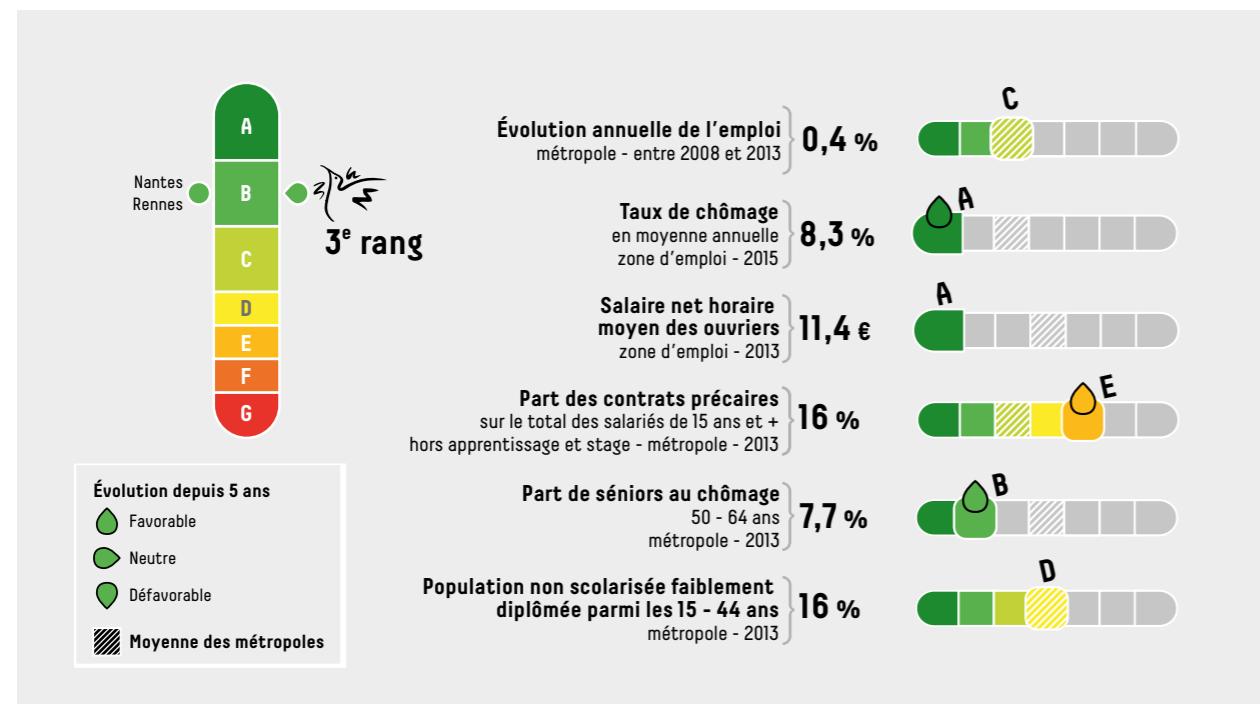
E ATTRACTIVITÉ



3.1

EMPLOI

Œuvrer pour l'emploi durable et de qualité pour tous



34

Globalement, en matière d'accès à un emploi durable, la situation économique grenobloise offre aux actifs de bonnes conditions. Mais la forte proportion d'emplois précaires est un indice de vulnérabilité à surveiller, tout comme la hausse du chômage chez les seniors.

L'analyse de la « durabilité » de l'emploi renvoie à la quantité (chômage) et la qualité (salaires, contrats précaires) des emplois offerts sur le territoire. Elle porte aussi sur les facteurs d'employabilité de la population active (diplôme) et sur l'intégration des seniors dans le marché du travail.

UNE CROISSANCE MODÉRÉE DE L'EMPLOI. Dans la métropole grenobloise, la croissance de l'emploi est très proche d'une moyenne (0,5 %) qui masque des situations très contrastées. Six métropoles, Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Lyon, se distinguent par leur dynamisme et leur attractivité démographique, quand quatre métropoles, en situation moins favorable, doivent faire face à des pertes d'emplois.

Dans l'ensemble, la croissance de l'emploi est plus soutenue dans les zones d'emploi que dans les métropoles. À Grenoble, c'est l'inverse : l'emploi progresse un peu plus vite dans l'agglomération qu'à sa périphérie.

MOINS DE CHÔMAGE QU'AILLERS MAIS UNE PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI PLUS FORTE. Les constats de la première version du Baro'Métropole en 2012 sont toujours valables. En 2015, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Grenoble se situe, à 8,3 %, au deuxième rang du panel, entre Rennes et Nantes. Comme partout, le chômage a augmenté entre 2010 et 2015 mais à Grenoble un peu moins qu'ailleurs. La disjonction entre la relative stagnation de l'emploi et la faiblesse du chômage est sans doute due au fait que les plus mobiles déménagent.

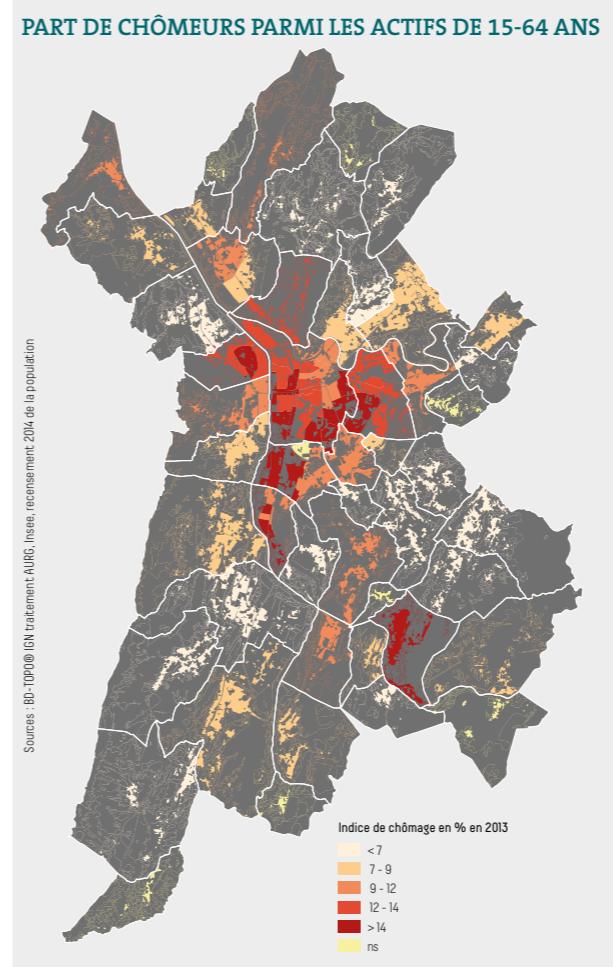
Un des enjeux est donc l'accompagnement de ceux qui sont « assignés à résidence » (moins mobiles, moins capables de trouver du travail ailleurs parce que moins diplômés, moins dotés de réseau). En revanche, la métropole grenobloise compte une forte proportion d'emplois précaires, l'une des plus marquée du panel. Ce en raison de son profil industriel, avec un fort recours à l'intérim pour absorber les fluctuations de l'activité. Un profil également attesté par le niveau élevé des salaires des ouvriers, les postes d'ouvriers qualifiés de l'industrie étant les mieux rémunérés des métropoles.

UNE POPULATION ACTIVE FRAGILE FACE AUX CRISES ET AUX TRANSFORMATIONS DU MONDE DU TRAVAIL. Toutes les études montrent que le diplôme reste très protecteur face au chômage de longue durée : il favorise l'employabilité et l'adaptation aux mutations du marché du travail. En ce domaine, Grenoble se situe dans la moyenne du panel. En revanche, la part de séniors au chômage, bien qu'en augmentation, est nettement moins élevée que dans la plupart des métropoles, notamment celles situées dans des bassins d'emplois moins qualifiés.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

220 700
EMPLOIS DANS LA MÉTROPOLE

64 %
DES EMPLOIS DE
LA ZONE D'EMPLOI



► Les effets de la crise se sont fait sentir sur le territoire grenoblois : l'emploi industriel a chuté depuis 2008 alors qu'il était resté stable grâce au développement de la micro-électronique. À partir de 2008, cette baisse a été conforme aux évolutions nationales mais elle n'a pas été compensée, comme dans la plupart des métropoles, par une augmentation des services aux entreprises.

► Les secteurs qui ont gagné des emplois, y compris sur la dernière période : médical, informatique, composants électroniques

► Les secteurs qui se sont maintenus : machines équipements

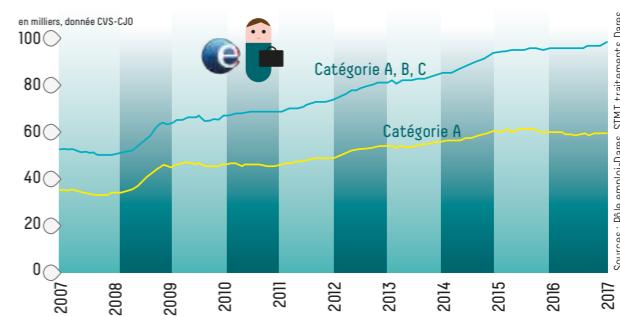
► Les secteurs qui ont perdu des emplois, mais qui étaient déjà en difficulté avant 2008 : métallurgie, travail des métaux, papier carton, chimie, matériel électrique.

35 450

DEMANDEURS D'EMPLOI (A, B, C) INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN FIN DE MOIS EN FÉVRIER 2016 DANS LA MÉTROPOLE

DONT **4 900** JEUNES DE MOINS DE 25 ANS

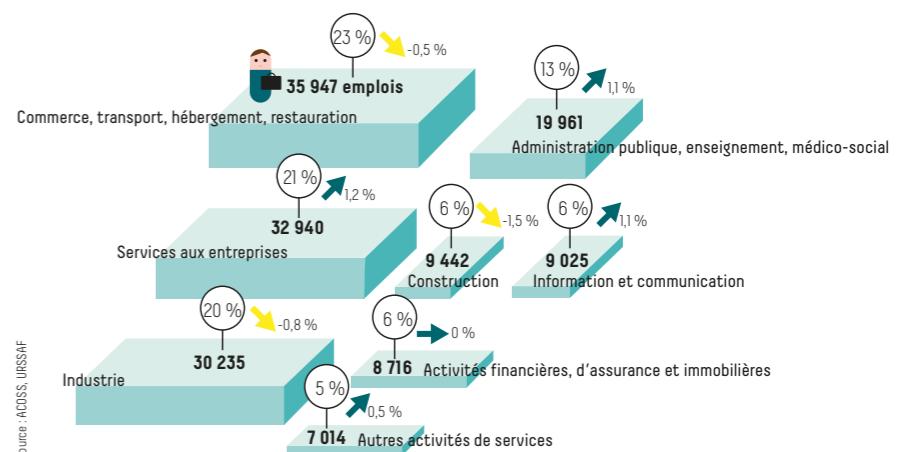
DEMANDEURS D'EMPLOI CATÉGORIES A, B ET C EN ISÈRE



▲ On constate, depuis 2007, une augmentation plus forte des chômeurs de catégorie B et C, c'est-à-dire ceux qui ont exercé une activité dans le mois précédent. Cet indicateur alerte sur l'augmentation de la précarité de l'emploi avec des entrées / sorties du monde du travail plus nombreuses. Plus précisément, on observe ces dernières années une baisse du chômage des jeunes (qui interroge aussi sur leur inscription à pôle emploi) mais une augmentation des plus de 50 ans. En outre, la très forte augmentation des chômeurs longue durée confirme l'hypothèse : ceux qui sont au chômage, mais mobiles et avec une formation à jour, partent. Ceux qui restent, s'éloignent de plus en plus du marché de l'emploi. Pour ces derniers, la question de la proximité de l'emploi mais aussi de l'aide à la formation et aux déplacements est cruciale.

► Les habitants les plus touchés par le chômage résident principalement dans les communes de la première couronne et à Vizille. On retrouve la géographie des grands ensembles d'habitat social : quartiers Sud de Grenoble et Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Fontaine et Le Pont-de-Claix. À noter aussi une proportion significative de personnes en recherche d'emploi au nord de Grenoble et à Saint-Martin le Vinoux.

L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ EN 2016 ET SON ÉVOLUTION EN % ENTRE 2010 ET 2016

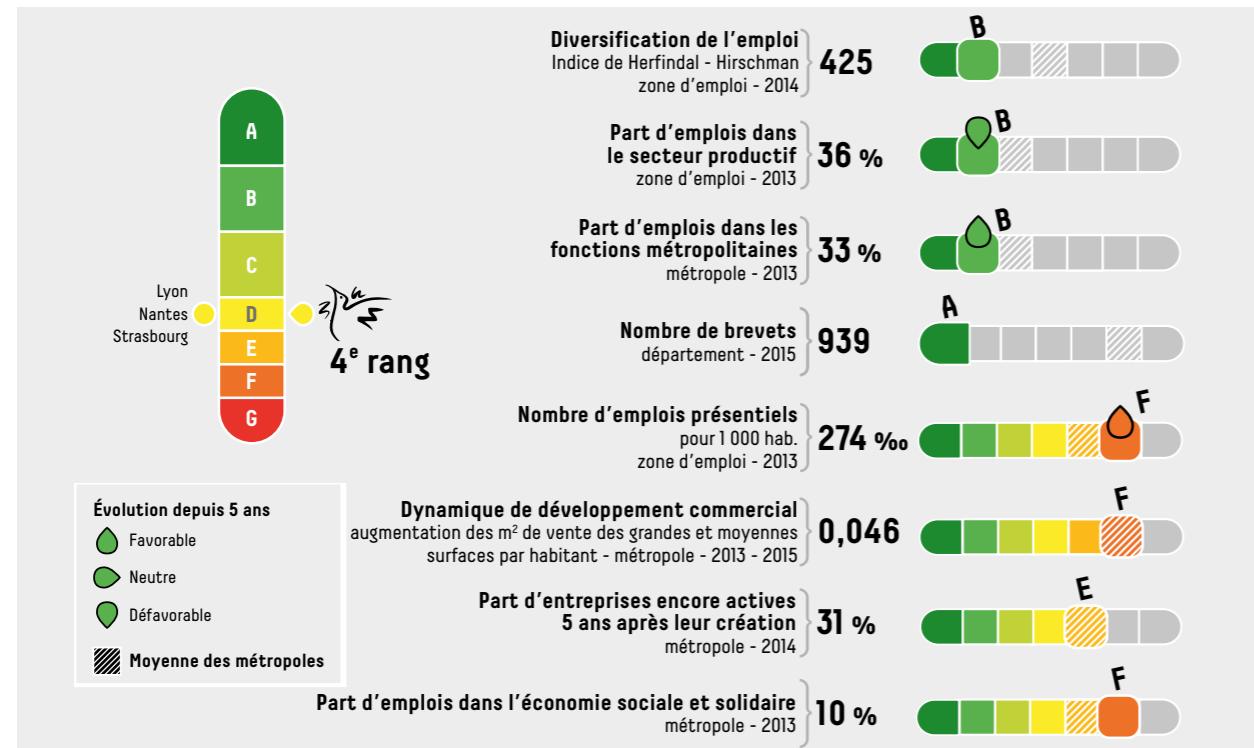


35

3.2

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenir un développement économique équilibré : secteur productif et présentiel, innovation et commerce



La dynamique économique grenobloise s'appuie sur une grande diversité de l'emploi, un secteur productif encore très important et une forte capacité d'innovation. Elle reste néanmoins dans la moyenne du panel en raison de la faiblesse relative de son volet présentiel.

Les indicateurs éclairent la diversité des champs économiques à l'échelle de la zone d'emploi grenobloise : l'industrie et le présentiel, l'innovation, le commerce et l'économie sociale et solidaire (ESS).

UNE ÉCONOMIE GRENOBLOISE QUI SOUTIENT LA COMPARAISON. Les emplois sont diversifiés, illustrant la capacité de la métropole à accueillir des activités variées. Une part non négligeable concerne le secteur productif, en particulier dans les territoires voisins comme le Grésivaudan et le Voironnais. Le modèle économique grenoblois est, dans ce domaine, proche de celui de Lyon ou de Nantes, même si la grande majorité des métropoles bénéficie de cette double caractéristique : diversité de l'emploi et maintien d'une économie productive, souvent en périphérie.

AUTRE POINT FORT AVÉRÉ, LA RECHERCHE. Les emplois dans des secteurs de rayonnement et développement (conception-recherche, prestations intellectuelles, culture-loisirs...) favorisent le bon classement de la métropole grenobloise : un classement d'autant plus notable qu'elle n'est pas capitale régionale. Cette spécialisation est fortement portée par la recherche : la tradition d'innovation est illustrée par l'important nombre de brevets déposés chaque année, même si cet indicateur traduit aussi des stratégies propres à chaque entreprise.

FAIBLESSE RELATIVE DE L'EMPLOI PRÉSENTIEL ET DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE. Conséquence de ce maintien de l'emploi productif, le nombre d'emplois présentiels par habitant (services, commerces de proximité) est assez faible, avec une double alerte pour la métropole grenobloise : d'une part le décalage entre les niveaux de revenus élevés et la faiblesse de la consommation de services locaux ; d'autre part la faible création d'emplois sur la zone. La dynamique économique, ralentie depuis 2008, a besoin de nouveaux ressorts.

Les 3 derniers indicateurs illustrent bien ces réussites en demi-teinte : la dynamique commerciale et le nombre d'entreprises créées sont plus faibles qu'ailleurs, avec une moindre survie. La part de l'économie sociale et solidaire a, quant à elle, légèrement progressé, tout en restant en dessous des dynamiques de l'Ouest.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

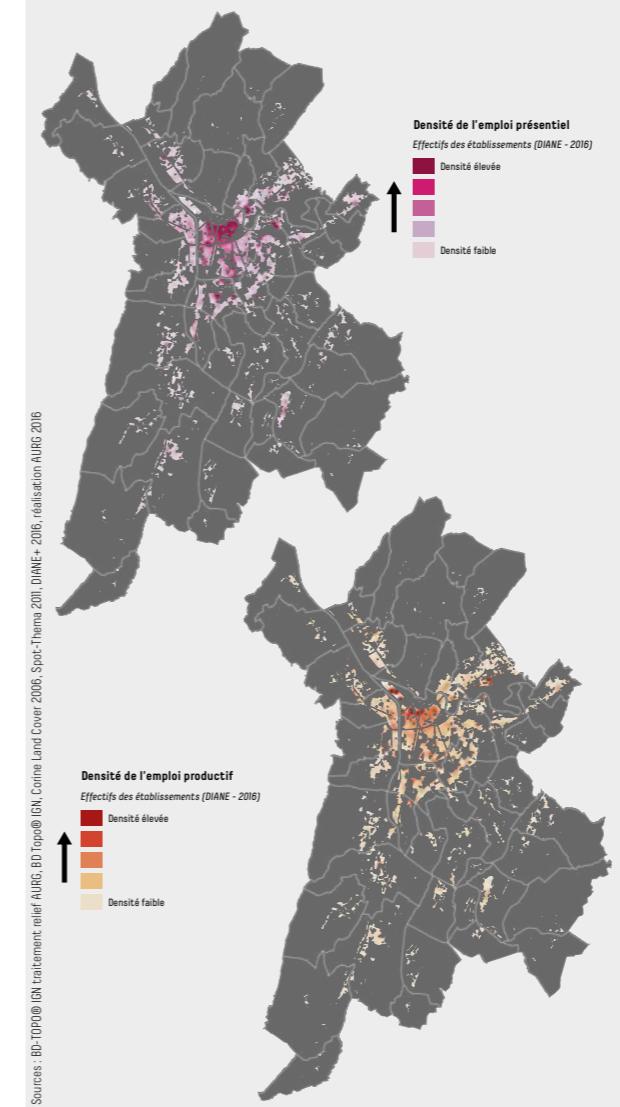
73 790
EMPLOIS LIÉS AUX FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

DONT **48 %** DE CADRES

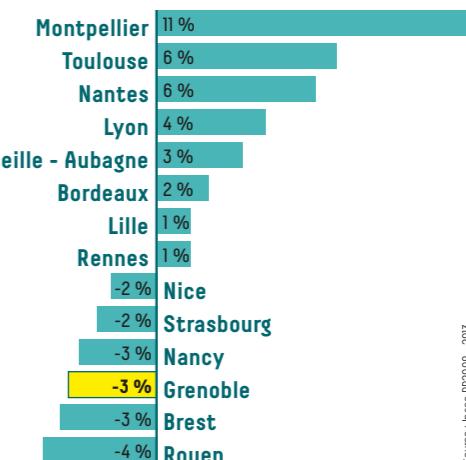
19 850 SALARIÉS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) SOIT **9,9 %** DES SALARIÉS

1 875 ÉTABLISSEMENTS DANS L'ESS SOIT **12,2 %** DE L'ENSEMBLE

RÉPARTITION DES EMPLOIS PRÉSENTIELS ET PRODUCTIFS SUR LE TERRITOIRE



ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PRODUCTIF ENTRE 2008 ET 2013 (ZONE D'EMPLOI)



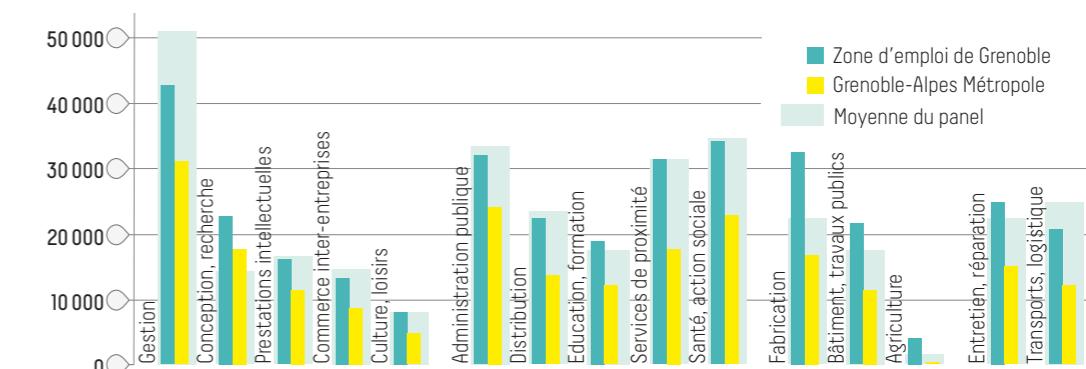
Source : Insee RP2008 - 2013

▲ Sur la zone d'emploi grenobloise, la crise de 2008 a fortement impacté l'emploi productif, c'est-à-dire la production de biens qui s'exportent hors du territoire. Si la très forte progression de Montpellier traduit essentiellement un rattrapage pour un territoire peu industrialisé jusque-là, les métropoles ont vu l'emploi productif augmenter de 2 % quand Grenoble perdait 3 %, en moyenne. Toutefois, après une forte chute en 2010, les pertes d'emploi grenobloises s'atténuent ces dernières années.

EMPLOIS PAR FONCTIONS EN 2013

▼ L'analyse fonctionnelle – qui s'intéresse à la fonction exercée par un individu, quel que soit son secteur d'activité, son statut (public ou privé) et son niveau de qualification – révèle les champs plus ou moins exposés à la concurrence internationale.

Deux fortes spécificités de l'économie grenobloise ressortent :
 > L'importance des fonctions métropolitaines – pour une métropole qui n'est pas capitale régionale – et la part significative d'emplois dans la conception/recherche.
 > Mais aussi l'ancre très industrielle de l'économie : la part de la fabrication reste très importante à l'échelle de la zone d'emploi. On constate en revanche des déficits dans les fonctions de gestion, en raison de la proximité de Lyon, et de transport logistique, par manque de foncier disponible pour ces activités gourmandes en espace.

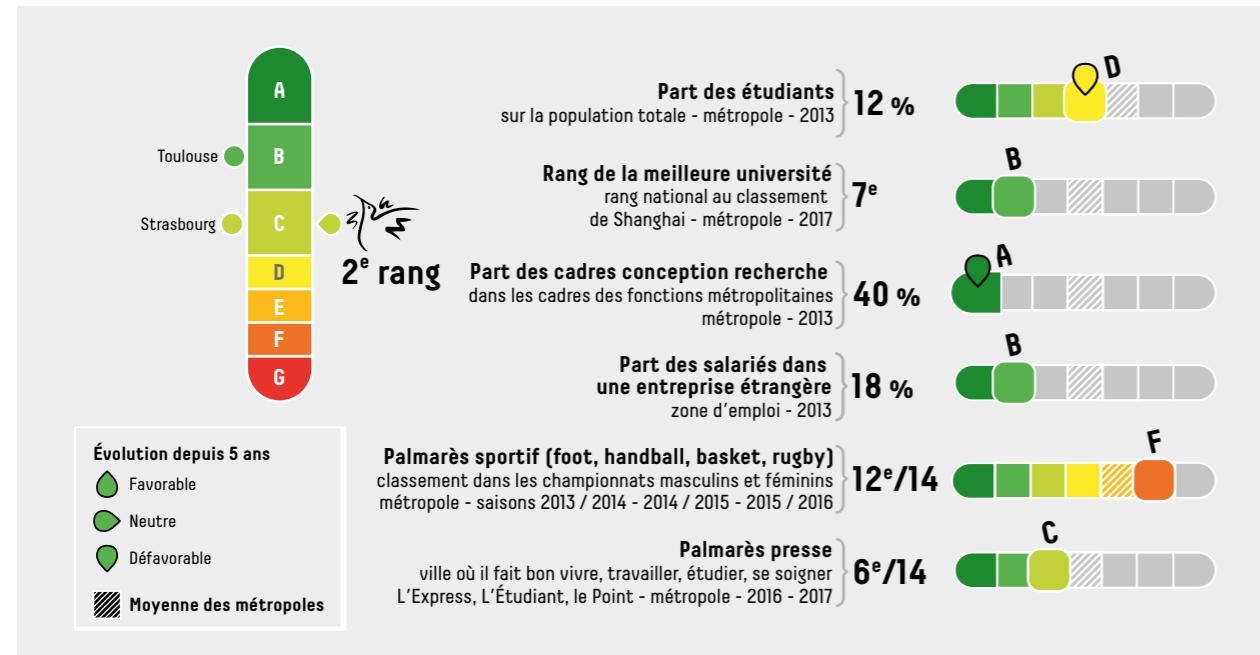


Source : Insee RP 2013

3.3

RAYONNEMENT

Soutenir la notoriété et l'ouverture internationale du territoire



Le rayonnement national et international de Grenoble s'appuie sur le triptyque université – recherche – entreprises. En revanche, la métropole est moins visible dans des canaux de communication plus classiques comme le sport ou les palmarès de presse.

Ces indicateurs traduisent la notoriété et la capacité d'influence et d'attractivité hors du territoire métropolitain, au travers d'éléments permettant de situer les métropoles sur un plan local, national ou international.

MODÈLE TECHNOPOLITAINE : FORCE OU FRAGILITÉ ?

La part des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) qui travaillent dans la recherche montre la très bonne articulation entre Recherche et Entreprise. Un taux pourtant en baisse par rapport à

2008. Terreau d'innovation et de réflexion réputé, la métropole grenobloise a attiré des entreprises étrangères, qui embauchent 18 % des salariés du territoire. La spécificité grenobloise est réelle, même si son modèle technopolitain connecté à l'étranger fait également la force de Toulouse.

UNE FAIBLE VISIBILITÉ PAR AILLEURS. Dans les secteurs à forte notoriété, la métropole grenobloise est nettement moins visible. Le palmarès de ses clubs sportifs ne contribue pas à son rayonnement national... Et le hockey, son atout sportif, n'est pas représenté dans le panel ! Montpellier en revanche, le dispute à Lyon sur le terrain sportif, avec des équipes féminines très compétitives qui font régulièrement parler d'elles.

Quant aux palmarès presse, c'est encore dans le domaine de la vie étudiante que Grenoble est la plus visible (1^{ère} depuis de nombreuses années sur la qualité de vie pour le magazine l'Étudiant) mais elle est moins réputée pour son cadre de vie et de travail que les villes du Sud ou de l'Ouest.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

14 181

CADRES EN CONCEPTION RECHERCHE (CFM)
DANS LA MÉTROPOLE

45 %

DES EMPLOIS INDUSTRIELS DANS
DES ENTREPRISES À CAPITAUX ÉTRANGERS

1 075

APPRENTIS POST BAC

53 340

ÉTUDIANTS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ
GRENOBLE ALPES, L'IEP, GRENOBLE INP
ET COLLÈGE DOCTORAL

8 400

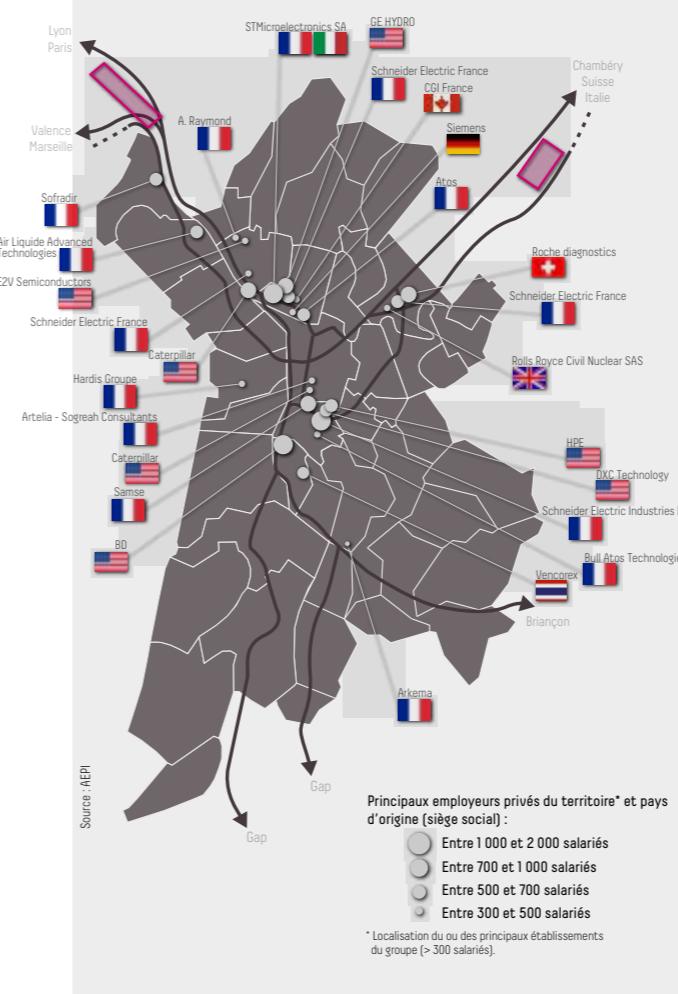
ÉTUDIANTS ÉTRANGERS,
SOIT 15,7 % DES ÉTUDIANTS

3 380

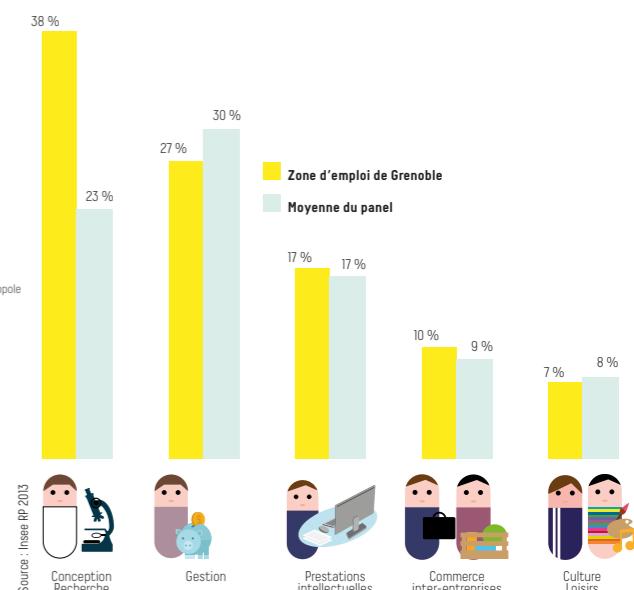
ÉTUDIANTS EN DOCTORAT,
SOIT 6,3 % DES ÉTUDIANTS

► 300 entreprises dans la région grenobloise ont plus d'un tiers de leur capital détenu par un ou des actionnaires étrangers. Elles emploient 29 100 salariés, soit près de la moitié des emplois industriels (contre seulement un quart en France). Parmi les 10 principaux employeurs du territoire, on trouve 5 grands groupes à capitaux étrangers : ST, BD, HP, Caterpillar et plus récemment General Electric qui a racheté Alstom.

INSERTION DE L'ÉCONOMIE GRENOBLOISE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE



RÉPARTITION DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS LA ZONE D'EMPLOI DE GRENOBLE



► Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) reflètent le potentiel de développement d'un territoire, en raison de leur effet d'entraînement sur les fonctions productives. Parmi les 47 000 CFM de la zone d'emploi de Grenoble, 18 000 travaillent dans la conception-recherche : cette très forte spécialisation reste la marque de fabrique locale, même si elle tend à s'atténuer depuis 2008.

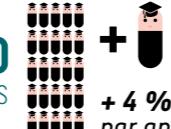
EFFECTIFS POUR UGA, IEP, GRENOBLE INP ET COLLÈGE DOCTORAL

53 340

ÉTUDIANTS



+ 9 410
ÉTUDIANTS

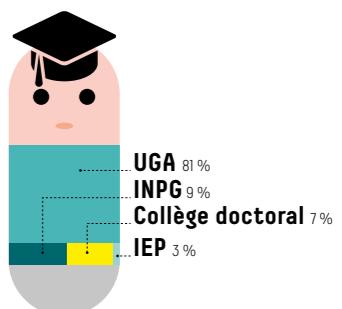


+ 4 %
par an

ANNÉE UNIVERSITAIRE
2016 / 2017

ÉVOLUTION 2011 / 2012 > 2016 / 2017

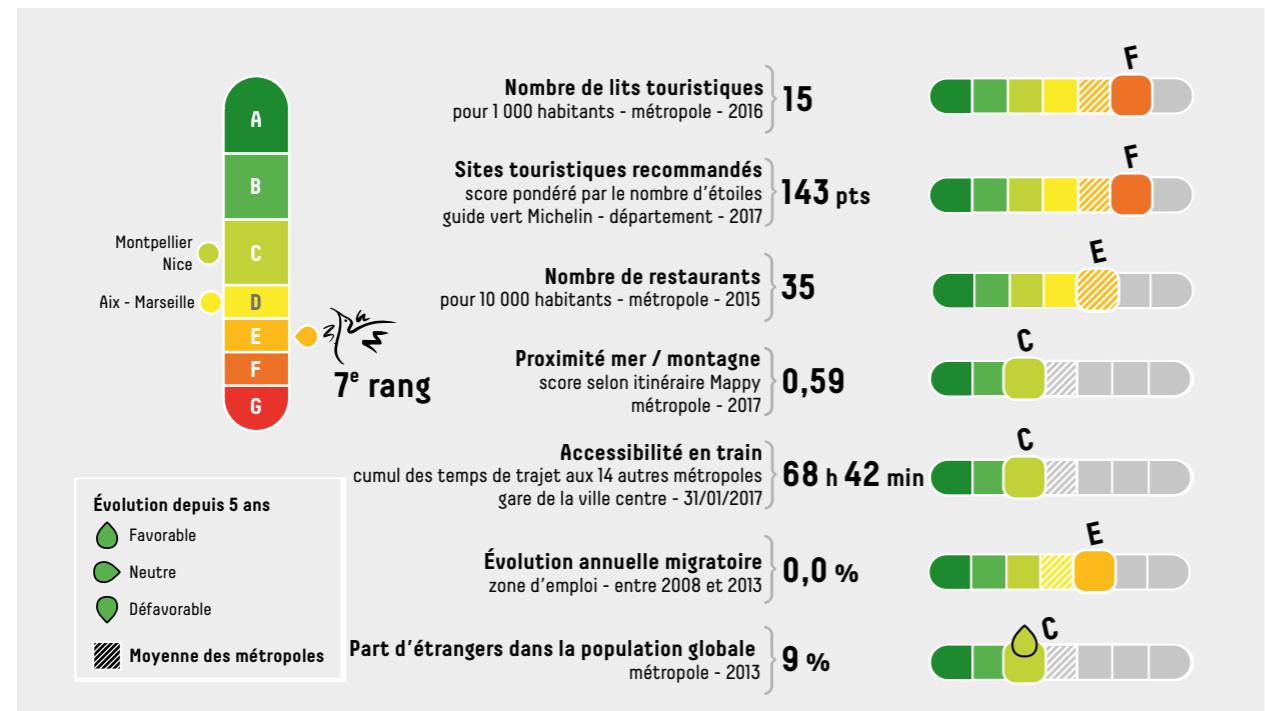
► Au cours des 5 dernières années, l'augmentation relative des effectifs a été plus soutenue à l'IEP (+ 9 % par an) qu'à l'UGA (+ 4 % par an) et l'INPG (+ 2 % par an) ; le collège doctoral ayant vu ses effectifs diminuer.



3.4

ATTRACTIVITÉ

Affirmer l'identité du territoire et développer son attractivité



Du point de vue du tourisme et de l'attractivité, la métropole grenobloise se place en milieu de tableau, avec d'indéniables atouts – accessibilité train, proximité mer / montagne, tradition d'accueil, sites naturels remarquables à proximité – et des faiblesses – offre d'hébergement touristique, difficulté à attirer de manière pérenne les nouveaux habitants.

Ces indicateurs décrivent comment les territoires attirent à l'extérieur, que ce soit à court terme (tourisme) ou pour y vivre (migrations). Les ressources du territoire en matière de vie nocturne, de sites touristiques, de proximité d'espaces montagneux et maritimes sont identifiés comme facteurs d'attractivité. Grenoble profite de sa proximité géographique avec la gare de Lyon Part-Dieu, hub national, qui facilite son accès en train vers et depuis les 13 autres métropoles de province. Au cœur des montagnes et relativement proche de la mer, elle jouit d'une situation appréciable.

DES ATTRAITS RECONNUS MAIS L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE N'EST PAS À LA HAUTEUR. En regard de métropoles à forte vocation touristique comme Nice, l'offre d'hébergement du territoire grenoblois paraît faible. Le décompte des lits touristiques selon les types d'hébergement (hôtels 1 à 5 étoiles, campings, auberges de jeunesse, résidences services) est sous la moyenne du panel. Pourtant, avec 69 sites d'intérêt relevés par le Guide Vert Michelin à l'échelle du département, les attraits, notamment naturels, du territoire isérois sont reconnus : six sites 3 étoiles « valent le voyage », alors que la moyenne du panel se situe autour de trois.

UNE MÉTROPOLE VIVANTE, BIEN SITUÉE, BIEN DESSERVIE EN TRAIN. Si la gastronomie grenobloise n'est pas des plus réputées, avec 35 restaurants pour 10 000 habitants, Grenoble est mieux placée que les métropoles de sa taille ou même Lyon. Des restaurants dont la clientèle est moins touristique que locale, aimant sortir et profiter de la vie urbaine.

Grenoble profite de sa proximité géographique avec la gare de Lyon Part-Dieu, hub national, qui facilite son accès en train vers et depuis les 13 autres métropoles de province. Au cœur des montagnes et relativement proche de la mer, elle jouit d'une situation appréciable.

ÉCLAIRAGES LOCAUX

VARIATION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION DUE AU SOLDE MIGRATOIRE

- 0,2 % ENTRE 2008 ET 2013

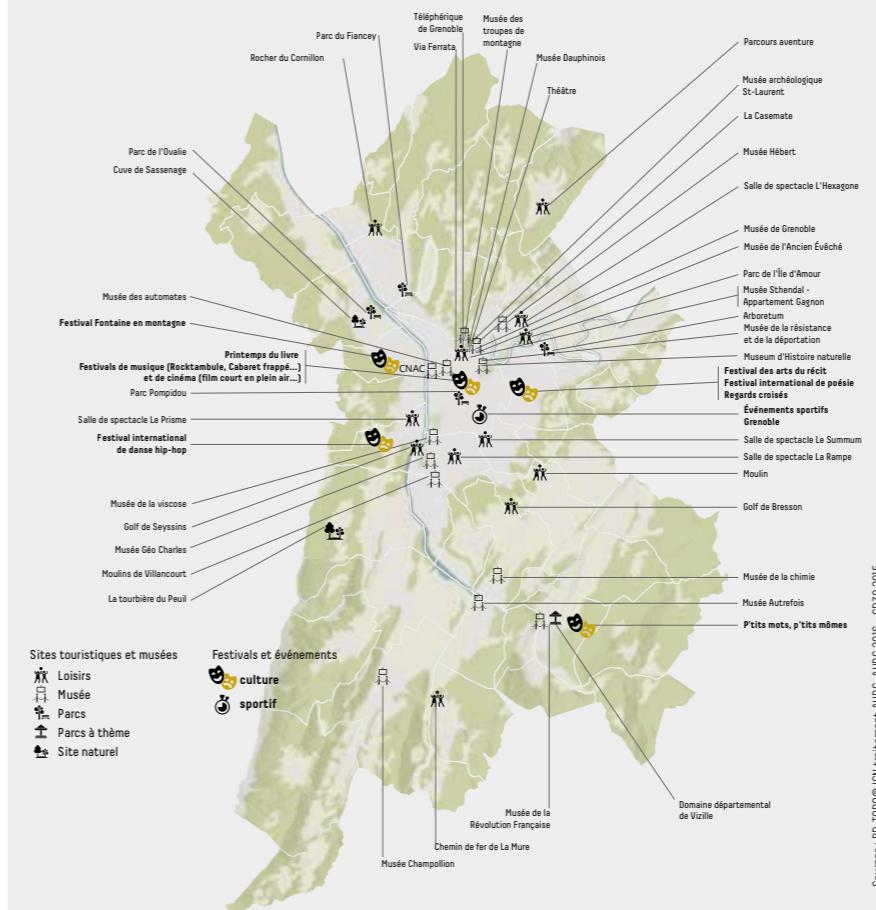
60 000

IMMIGRÉS, SOIT 14 % DE LA POPULATION

1 113 100 NUITÉS TOURISTIQUES SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN (TOUS TYPES D'HÉBERGEMENT)

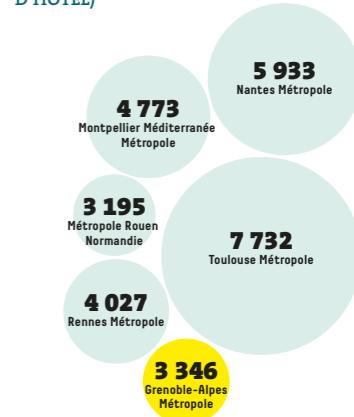
28,4 % DES VISITEURS DE L'OFFICE DU TOURISME SONT DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX MUSÉES ET SITES TOURISTIQUES



Si le Domaine départemental de Vizille est de loin le premier site fréquenté dans l'agglomération grenobloise, son musée de la Révolution française s'octroie la 7^{ème} place en termes de fréquentation après le musée de Grenoble (3^{ème}), le musée de l'ancien évêché (4^{ème}), le musée dauphinois (5^{ème}) et le muséum d'histoire naturelle (6^{ème}). Le 2^{me} site touristique métropolitain est le téléphérique de la Bastille (315 000 visiteurs).

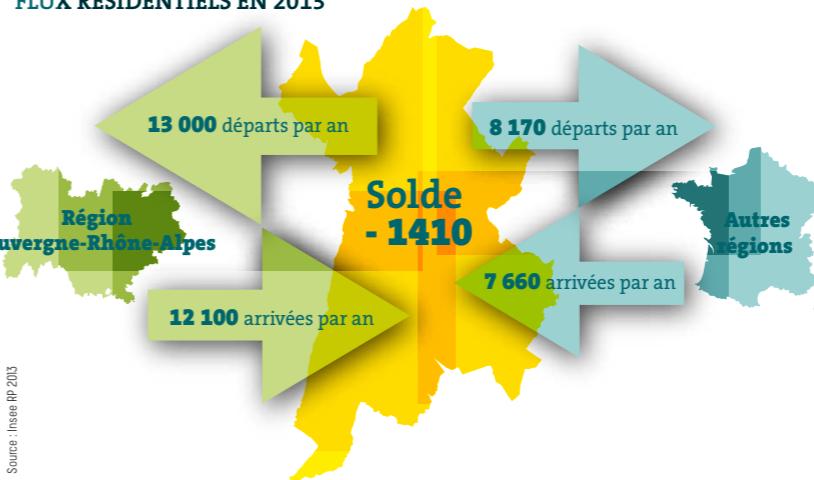
RÉPARTITION DU PARC HÔTELIER DES MÉTROPOLES (NOMBRE TOTAL DE CHAMBRES D'HÔTEL)



RÉPARTITION DES CHAMBRES SELON LE NOMBRE D'ÉTOILES (EN %)

Panel	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles
Métropole grenobloise	34,7 ★★★	23,1 ★★	3,1 ★
Autres régions	25,4 ★★★★	7,5 ★★	6,3 ★
Région Auvergne-Rhône-Alpes	37,9 ★★★	25,7 ★★	7,8 ★
Total	33,1	17,8	5,5

FLUX RÉSIDENTIELS EN 2013





UNE MÉTROPOLE FÉDÉRATRICE ET PARTICIPATIVE

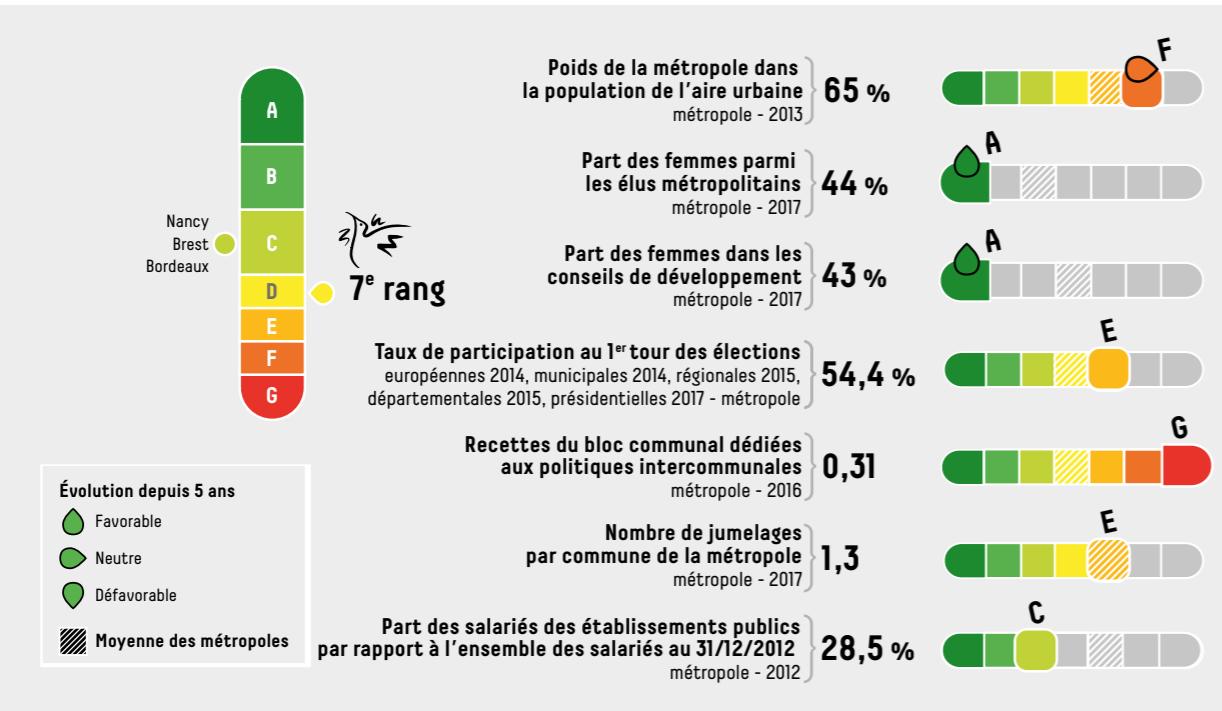
PAGE 44

D GOUVERNANCE

4.1

GOUVERNANCE

Coopérer aux bonnes échelles, soutenir la démocratie représentative et participative, « faire » métropole



44

ÉCLAIRAGES LOCAUX

213 400

VOTANTS AU 1^{ER} TOUR DES PRÉSIDENTIELLES DE 2017

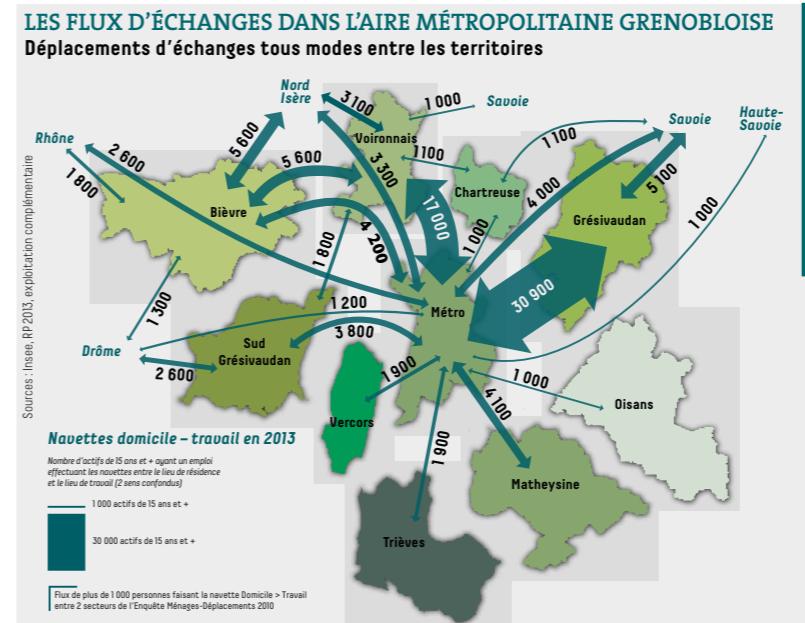
1 120

CONSEILLERS MUNICIPAUX

DONT 47 % DE FEMMES ET 14 % DE MOINS DE 40 ANS

1 570

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES



Chaque jour, près de 230 000 déplacements sont réalisés entre la métropole grenobloise et les territoires qui l'entourent. Les déplacements pour raisons professionnelles (flux domicile-travail) ne représentent qu'un tiers d'entre eux. On constate la densité des échanges avec le Grésivaudan et le Voironnais – dans les deux sens – puisque nombreux sont les métropolitains qui vont travailler à l'extérieur. Ce schéma illustre bien la notion de bassin de vie.

La construction intercommunale grenobloise a été prudente, avec une intégration modérée, au sein d'un périmètre qui ne comprend qu'une partie de son bassin de vie. Mais cette intercommunalité a deux points forts : l'intégration des femmes et l'importance des acteurs publics.

Les indicateurs choisis reflètent à la fois l'adéquation de l'institution au territoire (part des femmes, périmètre) et l'engagement des parties prenantes dans la dynamique métropolitaine (vote, emploi public, solidarité via la fiscalité).

UNE MÉTROPOLE SOUS DIMENSIONNÉE PAR RAPPORT À SON AIRE URBAINE. La métropole grenobloise n'intègre que les 2/3 de son bassin de vie : elle ne se différencie guère des autres métropoles qui captent toutes, des travailleurs et des emplois dans leurs territoires voisins sans pour autant élargir leur périmètre institutionnel. Seules Aix-Marseille et Lille se distinguent. L'écart de population entre l'EPCI et son aire urbaine révèle les décalages entre échelle de décision et fonctionnement urbain et social, et la nécessité de nouer des coopérations entre collectivités voisines.

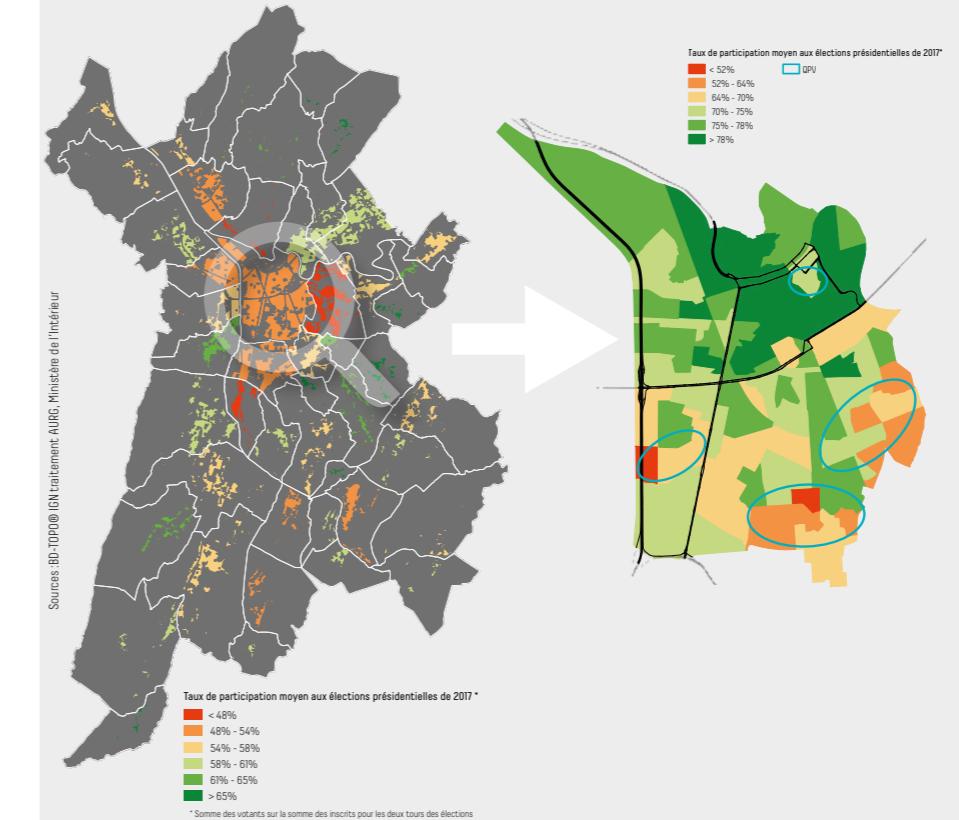
UNE MÉTROPOLE PARITAIRE. Autre indice de cette adéquation entre une institution et sa population : la part des femmes, tant au sein du conseil métropolitain que du conseil de développement, autrement dit, leur rôle dans la démocratie représentative et participative. Les 44 % d'élues métropolitaines rendent la métropole grenobloise vertueuse en la matière, la moyenne du panel restant à 40 %. Quant au C2D, avec 10 points au-dessus la moyenne du panel (34 %), il traduit bien une dynamique volontariste de refléter la diversité de la société civile.

DES MARGES DE PROGRESSION POUR LA CONSTRUCTION MÉTROPOLITaine. Deuxième enjeu en matière de gouvernance : "faire métropole", au-delà de l'institution, avec les parties prenantes du territoire. La mobilisation électorale des citoyens est révélatrice d'une forme d'implication dans le territoire. L'indicateur retenu, soit la moyenne des cinq derniers grands scrutins, montre, de manière contre-intuitive, une participation électoral sous la moyenne, au contraire des métropoles de l'Ouest, Nantes et Rennes.

Le coefficient d'intégration fiscale des communes extrait la part des recettes issues du bloc communal utilisées pour les politiques intercommunales : en queue de peloton, avec moins du tiers des ressources fiscales affectées aux politiques communautaires, la métropole grenobloise montre une faible intégration. Moins du tiers des ressources fiscales prélevées est utilisé pour des politiques métropolitaines.

Les professionnels de l'emploi public sont, quant à eux, un peu plus nombreux sur le territoire grenoblois qu'ailleurs, alors que la métropole n'est pas capitale régionale. C'est le fruit d'un investissement de long terme du public, notamment dans la recherche.

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DE 2017



La participation électoral est loin d'être homogène sur le territoire métropolitain. Comme ailleurs en France, la participation au vote est liée à l'âge – plus on est âgé, plus on vote – et surtout aux catégories socio-professionnelles, les cadres et professions intermédiaires se déplaçant plus facilement dans l'isoloir.

La géographie de la participation électoral est donc largement calquée sur la géographie sociale.

45

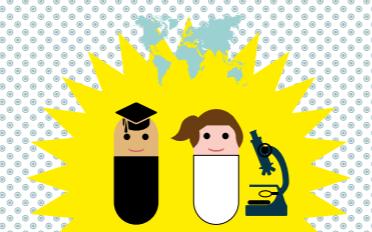
EN SYNTHÈSE UNE MÉTROPOLE...

COMME LES AUTRES

Ce que Grenoble-Alpes Métropole partage avec les 13 autres métropoles de province

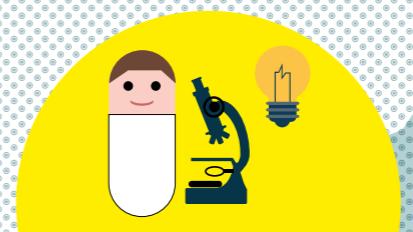


Plus d'emplois que d'actifs

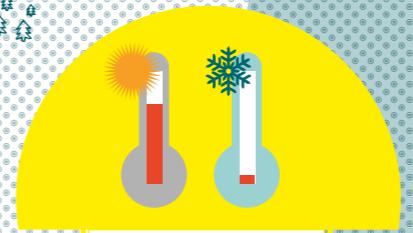


PAS COMME LES AUTRES

Ce qui singularise Grenoble-Alpes Métropole parmi les 13 métropoles de province



La très bonne intégration des diplômés dans son marché du travail



GLOSSAIRE, DÉFINITIONS, ACRONYMES

AXE 1 : UNE MÉTROPOLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ENSEMBLE

1.1 Cohésion sociale et territoriale

Rapport inter-décile : utilisé pour mettre en évidence les écarts entre les plus riches et les plus pauvres. Entre le 9^{ème} et le 1^{er} décile, il mesure les disparités de revenus entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres.

Indice de Gini : indicateur synthétique d'inégalité (de revenu, de niveau de vie, de salaire...) variant entre 0 (situation d'égalité parfaite) et 1 (situation la plus inégale).

Niveau de vie : correspond au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'UC. Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Gentrification (issu de gentry en anglais, « petite noblesse ») : phénomène urbain d'embourgeoisement. C'est le processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier se transforme au profit exclusif d'une couche sociale supérieure.

Unité de consommation (UC) : système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage. Il permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille ou de composition différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'UC selon l'échelle de l'OCDE) : 1 UC pour le 1^{er} adulte du ménage ; 0.5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou + ; 0.3 UC pour les - de 14 ans.

Médiane du revenu fiscal par UC : permet de mesurer le niveau central des revenus par UC au sein d'une zone.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Catégories des DEFMs :
A : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi

B : (idem A) ayant exercé une activité réduite courte (78 h ou moins au cours du mois)

C : (idem A) ayant exercé une activité réduite longue (+ de 78 h au cours du mois)

1.4 Logement pour tous

Logements sociaux au sens du recensement

de l'Insee : les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (SEM)

soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ainsi que les logements hors du champ des organismes HLM mais pratiquant un loyer HLM. Cette définition diffère de celle des logements sociaux au sens de la loi SRU.

Part du loyer dans le budget des allocataires CAF (ou taux d'effort net médian des allocataires d'une aide au logement CAF) : part du revenu des allocataires effectivement consacrée au loyer une fois prises en compte les allocations logement.

Ménage : ensemble des occupants d'un même logement (avec ou sans liens de parenté). Un ménage peut-être composé d'une seule personne.

AXE 2 : UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

2.1 Mobilité durable

Déplacement : action, pour une personne, de se rendre d'un lieu (origine) à un autre lieu (destination) pour réaliser une activité, en utilisant un ou plusieurs modes de transport sur la voie publique.

Offre kilométrique en transport en commun : les kilomètres offerts correspondent aux distances parcourues par les transports en commun sur lesquelles les véhicules peuvent prendre des passagers.

Part ou répartition modale : par rapport à un ensemble de déplacements tous modes, répartition des déplacements en fonction du mode principal utilisé.

AXE 3 : UNE MÉTROPOLE INNOVANTE, CRÉATIVE ET ATTRACTIVE

3.1 Emploi

Population active : la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. On distingue actuellement trois approches principales au sens : du Bureau international du travail (BIT) / du recensement de la population / de la Comptabilité nationale.

3.2 Développement économique

Indice de diversification (ou d'Herfindhal) :

mesure le degré de concentration d'un secteur d'activité ou d'une économie. Il prend en compte les secteurs industriels selon la Nomenclature économique de synthèse (Nes) 114 et la part de l'emploi salarié pour chacun de ces secteurs. Il

atteint une valeur maximale de 1 lors d'une situation de monopole d'un secteur (100 % de l'activité industrielle). Au contraire, il a une très faible valeur, théoriquement proche de zéro, dans la situation où de très nombreux secteurs sont représentés.

Taux de survie des entreprises : proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée, qui ont atteint leur cinquième anniversaire.

Activités ou emplois présentiels : activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (Insee).

Activités ou emplois productifs : activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et les activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (Insee).

3.3 Rayonnement

Apprenti : jeune âgé de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail particulier associant une formation en entreprise sous la responsabilité d'un maître de stage et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA). Il existe 5 niveaux d'apprentis selon le niveau de diplôme en cours de préparation.

PÉRIMÈTRES GÉOGRAPHIQUES

Aire urbaine (AU) : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave constitué par un pôle urbain (ou unité urbaine) de plus de 10 000 emplois et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes qu'il attire.

Zone d'emploi (ZE) : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et où les établissements peuvent trouver l'essentiel de leur main d'œuvre. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail. Le zonage définit aussi des territoires pertinents pour les diagnostics locaux, et peut guider la délimitation de territoires pour la mise en œuvre des politiques territoriales.

Périmètre de transports urbains (PTU)* : comprend le territoire d'une commune ou le ressort territorial d'un établissement public ayant reçu mission d'organiser les transports publics de personnes. Il peut également comprendre le territoire de plusieurs communes adjacentes ayant décidé d'organiser en commun un service de transports publics de personnes.

Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention du ministère de la Ville, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Ils ont été déterminés en fonction du revenu des habitants et d'un seuil critique d'un millier d'habitants.

Quartiers de veille active (QVA) : les quartiers de veille active sont les secteurs prioritaires du contrat urbain de cohésion sociale 2007-2014 qui n'ont pas été retenus par la loi de 2014. Ces territoires font l'objet d'une attention particulière afin d'optimiser le droit commun.

AUTRES

Métropole : la métropole est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre créé par la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 et dont le statut a été renforcé par les dispositions de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) de 2012. Forme la plus intégrée d'intercommunalité, la métropole concerne des territoires de plus de 400 000 habitants qui sont situées dans une aire urbaine, au sens de l'Insee, de plus de 650 000 habitants.

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». L'EPCI est soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales.

Le recensement de la population : vise au dénombrement des logements et de la population en France et à la connaissance de leurs caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens. Les informations recueillies intéressent les collectivités territoriales, les services de l'État mais aussi les entreprises, les sociologues, les urbanistes, etc. dans la conduite de leurs études, de leurs projets ou de leurs politiques.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées exhaustivement tous les 5 ans ; celles de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersé sur l'ensemble de leur territoire. Au bout de 5 ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

*Terme remplacé dans la loi Notre (2015) par "ressort territorial des autorités organisatrices de la mobilité"

SOURCES

Axe 1 - Une métropole où il fait bon vivre ensemble

1.1 Cohésion sociale et territoriale

Écart riches pauvres*
Évolution annuelle des employés et ouvriers
Délinquance
Concentration des médecins généralistes
Concentration de la pauvreté
Concentration des jeunes demandeurs d'emploi
Chiffres-clés locaux

1.2 Vulnérabilité socio-économique

Taux de pauvreté*
Revenu médian des - de 30 ans
Déclassement*
Décrochage des jeunes*
Part des + de 75 ans vivant seuls*
Part d'enfants de - de 25 ans vivant avec un parent seul
Chiffres-clés locaux

1.3. Aménagement durable

Densité*
Évolution annuelle de la consommation foncière
Part de maisons au sein du parc de logement
Degré d'interdépendance*
Accès aux équipements
Grands navetteurs
Chiffres-clés locaux

1.4. Logement pour tous

Dynamique annuelle de construction*
Part de logements HLM
Pression du parc social*
Concentration du parc HLM
Prix moyen au m² d'un T3 dans l'ancien*
Prix médian des loyers au m² pour un T3*
Part du loyer dans le budget
Chiffres- clés locaux

1.5 Services du quotidien

Ordures ménagères
Eau
Soins*
Personnes âgées
Petite enfance
Commerce
Cinéma*
Sport
Chiffres-clés locaux

Axe 2 - Une métropole en transition énergétique et écologique

2.1. Mobilité durable

Part des déplacements en voiture*
Niveau de congestion automobile
Part des actifs allant travailler en vélo
Part des voiries aménagées cyclables*
Part d'actifs se rendant à pied à leur travail
Nombre de voyages en transport en commun*
Offre kilométrique TC par habitant*
Offre de covoiturage
Chiffres-clés locaux

2.2. Changement climatique et pollutions

Variation annuelle moyenne de température*
Vert en ville*
Part des jours de bonne qualité de l'air*
Population exposée au bruit routier
Consommation de carburant routier
Puissance électrique des ENR reliées au réseau
Chiffres-clés locaux

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi 2013
Insee, RP 2008 et 2013
Cartocrim 2011 et 2015
Insee, RP 2013, BPE 2015
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi 2012 et Insee, RP 2012
Pôle Emploi au 31/12/2014, Insee, RP 2013
a) b) c) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi 2013 d) Contrat de ville Grenoble-Alpes Métropole 2015-2020

Insee-DGFIP-Cnaf-Chav-Ccmsa, Filosofi 2013
Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Filosofi 2012
Insee, RP 2007 et 2012
Insee, RP 2013 (2012 pour Lyon)
Insee, RP 2008 et 2013
Insee, RP 2008 et 2013
a) Insee-DGFIP-Cnaf-Ccmsa, Filosofi 2013 b) CAF 2015 ; d) Insee RP 2013

Insee, RP 2013, CORINE Land Cover 2012
CORINE Land Cover 2012 et 2006 révisée
Insee, RP 2013
Insee, RP 2013
Insee, BPE 2013 – RP 2011, Insee, METRIC
Insee, RP 2011 - METRIC
a) CORINE Land Cover 2012 b) SPOT Théma 2005 2015 c) AURG e) Grenoble-Alpes Métropole

Insee, RP 2008 et 2013 MEDDE, CGDD, SoeS, Sous-direction des statistiques du logement et de la construction
- SITADEL 2005 à 2014
Insee, RP 2013
Observ'agglo - Remontées locales
Insee, RP 2013
Notaires de France - PERVAL 2015, Observ'agglo
Observatoires des loyers 2015/2016
CAF, FILEAS, 2009 et 2014
a) Insee, RP 2013 b) Grenoble-Alpes Métropole, décompte SRU 2016
c) Observ'agglo, remontées locales 2014 d) Grenoble-Alpes Métropole e) OLL 2016

Sinoe, 2014-2016
Eau France, 2015
Insee BPE 2015, RP 2013
DREES, Insee, RP 2011 FINESS Enquête EHPA]
ONPE, Insee, État civil, 2014
CCI de Grenoble, IFLS, AID, 2011 à 2016
Insee RP 2013, CNC 2015
DJEPVA-MEOS 2013, Insee RP 2013
a) Insee BPE 2015 b) CD38 2016 c) CAF 2015 d) e) Grenoble-Alpes Métropole f) Insee RP 2013 g) Ville de Grenoble 2017

Insee, RP 2008 et 2013
TomTom 2016
Insee 2015, extraits publications régionales 2017
Club des villes et territoires cyclables, 2015 et 2016
Insee, RP 2013
GART 2008 et 2014
GART 2008 et 2014
Blablacar 2017
a) à f) Grenoble-Alpes Métropole

Climate-data.org, 1982 à 2012
GEOSUD Infra Rouge Couleur SPOT 6 2014, CORINE Land Cover 2012
Fédération nationale des AASQA, 2009-2011
PPBE des métropoles 2009 à 2016
Insee RP 2014, CPDP, CFBP, SoeS, 2015
Insee RP 2014, SoeS, EDF, EDF SEI 2014
a) b) c) Grenoble-Alpes Métropole - moyenne sur 2013, 2014 et 2015 d) Morelli X., Rieux C., Cyrys J., Forsberg B., Slama R. Air pollution, health and social deprivation: a fine-scale risk assessment. Environmental Research. 2016;147:59-70. doi: 10.1016/j.envres.2016.01.030. e) f) RPQS Grenoble-Alpes Métropole 2016

2.3. Ressources naturelles

Espaces verts, agricoles ou naturels
Indice d'espaces protégés pour leur biodiversité
Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile
Rendement du réseau d'eau sur un an
Taux de valorisation des déchets
Chiffres-clés locaux

CORINE Land Cover 2012
INPN (Natura 2000) 2016, ZNIEFF 1, 2011
Observatoire national de l'agriculture biologique, 2008 et 2013
Eau France 2014 et 2015
Sinoe 2014 à 2016
a) b) c) Grenoble-Alpes Métropole - stratégie en faveur de la biodiversité 2016-2021

Axe 3 - Une métropole innovante, créative et attractive

3.1. Emploi

Évolution annuelle de l'emploi*
Taux de chômage*
Salaire net horaire moyen des ouvriers
Part des contrats précaires
Part de séniors au chômage
Population non scolarisée faiblement diplômée parmi les 15 - 44 ans
Chiffres clés locaux

Insee, RP 2008 et 2013
Insee, Dares, Pôle emploi, 2010 et 2015
Insee, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence, 2013
Insee, RP 2008 et 2013
Insee, RP 2008 et 2013
Insee, RP 2013
a) b) c) Insee RP 2014 c) d) Pôle Emploi 2016

3.2. Développement économique

Diversification de l'emploi*
Part d'emplois dans le secteur productif*
Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines*
Nombre de brevets
Nombre d'emplois présentiels*
Dynamique de développement commercial
Part d'entreprises encore actives 5 ans après leur création*
Part d'emplois dans l'économie sociale et solidaire*
Chiffres-clés locaux

CLAP 2014
Insee, RP 2008 et 2013
Insee, RP 2008 et 2013
INPI 2015
Insee, RP 2008 et 2013
CCI de Grenoble
Insee 2014
Observatoire national de l'ESS - CNCRES, d'après Insee CLAP 2013
a) b) Insee RP 2013 c) d) Observatoire national de l'ESS - CNCRES, d'après Insee CLAP 2013
(Données Observ'Agglo)

3.3. Rayonnement

Part des étudiants*
Rang de la meilleure université
Part des cadres conception recherche
Part des salariés dans une entreprise étrangère*
Palmarès sportif (foot, handball, basket, rugby)
Palmarès presse
Chiffres-clés locaux

Insee, RP 2008 et 2013
Academic Ranking of World Universities, 2016
Insee, RP 2008 et 2013
Insee, CLAP, LIFI, 2013
recherche documentaire GAM
recherche documentaire GAM
a) Insee RP 2013 b) AEPI c) Rectorat de Grenoble d) e) f) COMUE

3.4. Attractivité

Nombre de lits touristiques*
Sites touristiques recommandés
Nombre de restaurants
Proximité mer / montagne
Accessibilité en train
Évolution annuelle migratoire*
Part d'étrangers dans la population globale
Chiffres-clés locaux

Insee, DGE, partenaires territoriaux 2016, RP 2013
Guide vert Michelin - site internet - 2017
Insee, BPE 2015, RP 2013
Observatoire des territoires, Mappy, 2017
Voyages-sncf, 31/01/2017
Insee, RP 2008 et 2013
Insee, RP 2013
a) b) Insee RP 2008 et 2013 c) d) Grenoble-Alpes Métropole

Axe 4 - Une métropole fédératrice et participative

4.1. Gouvernance

Poids de la métropole dans la population de l'aire urbaine*
Part des femmes parmi les élus métropolitains*
Part des femmes dans les conseils de développement
Taux de participation au 1^{er} tour des élections*
Recettes du bloc communal dédiées aux politiques intercommunales*
Nombre de jumelages par communes de la métropole
Part des salariés des établissements publics par rapport à l'ensemble des salariés au 31/12/2012
Chiffres-clés locaux

Insee, RP 2008 et 2013
Observ'Agglo, remontées locales, 2015
remontées locales, 2017
Observatoire des votes, Ministère de l'Intérieur, 2014, 2015, 2017
DGCL, DGIFP 2016
mairiesdefrance.org, 2017
CLAP 2012
a) Ministère de l'intérieur b) GAM c) ESEAC

* indicateurs directement ou indirectement issus du travail collaboratif d'Observ'Agglo / Métroscope

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Le FORUM
3 rue Malakoff - CS 50053
38 031 Grenoble cedex 01
04 76 59 59 59

lametro.fr



21 rue Lesdiguières - 38000 Grenoble
T. 04 76 28 86 00
www.aurg.org

Le Baro'Métropole a été initié par Grenoble-Alpes Métropole sur le modèle Rennais : il s'agit d'un outil de connaissance des situations territoriales des 14 métropoles de province. L'exercice de comparaison en fait un outil de compréhension des opportunités et contraintes de notre territoire. Porté par la Mission stratégie et innovation publique avec le concours de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise et en lien avec l'ensemble des observatoires du territoire, il présente et compare des données éclairant le contexte de tous les champs d'intervention métropolitains. De cette transversalité naît un regard original sur notre territoire métropolitain grenoblois.

Le présent document est la 2^{ème} édition, après une première publication en 2012 sous le nom de Baro'Métro.

Septembre 2017
Photo couverture : Grenoble-Alpes Métropole
Photos : Agence d'urbanisme, Grenoble-Alpes Métropole, D.Greffé
Maquette : Ça crée Val - Valérie Lassablière

Document imprimé sur du papier 100 % recyclé



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C128937

